Tous les systèmes d'éducation hors de la famille sont faux dans la mesure où ils s'éloignent du système créé par la Providence

Berthier.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

La patrie et l'Eglise, le sentiment national et le sentiment igieux, loin de s'exclure, se ifient l'un l'autre, s'élèvent par l'autre

Lacordaire.

30ième année | PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 26 juin, 1940. | No. 13.

LA MOBILISATION POUR LA DEFENSE DU CANADA

LE VOLONTARIAT POUR OUTRE-MER

Le gouvernement a des pouvoirs extraordinaires lui permettant de mobiliser toutes les ressources en hommes et matériel pour la défense du Canada

L'enregistrement national débutera immédiatement

Le Canada mobilisera aussi ses ressources matérielles

M. King

OTTAWA. — Le Canada s'est engagé vers la mobilisation complète de tous ses hommes et de ses ressources dans un suprême effort pour défendre le Dominion et assister le Royaume-Uni.

En face de la reddition de la France et de l'imminence du danger d'invasion de l'Angleterre, le premier ministre Mackenzie King a demandé au parlement le pouvoir de conscrire tous les hommes aptes au service militaire jusqu'à l'âge de 45 ans pour du service actif à l'intérieur du pays.

Un bill qui atteignit rapidement le stage de la 3e lecture donne au gouvernement le pouvoir de requisitionner tous les individus et de leur demander "de mettre leur personne, leurs services et leurs propriétés", à la disposition de Sa Majesté.

M. King déclara que le Canada continuera la guerre. Il parla des soldats canadiens actuellement en service en Islande pour protéger ce point stratégique de l'Atlantique-Nord et des autres en devoir à Terre-Neuve.

Le mot conscription ne fut pas mentionné dans le bill, mais M. King rappela ses déclarations de l'an dernier que jamais son administration n'imposerait une mesure de conscription pour du service outre-mer et déclara ensuite que le service obligatoire imposé dans le projet de loi ne concernait le service au pays.

Durant la Grande Guerre la loi de conscription vint en vigueur en octobre 1917 et 10,000 hommes furent appelés sous les armes. Peu d'entre eux seulement se rendirent en France.

Le ministre de la Défense Nationale M. Power, a dit que 40,000 hommes seraient recrutés d'un coup

(Suite à la page 2)

Texte du bill établissant la mobilisation des hommes et des ressources matérielles au Canada

OTTAWA, — Texte français du bill établissant la mobilisation des hommes et des ressources matérielles, passé en troisième lecture par la Chambre des Communes et par le Sénat:

Loi conférant certains pouvoirs au gouverneur en conseil pour la mobilisation des ressources nationales dans le présente guerre.

Considérant que les événements survenus depuis le début de la présente guerre ont amené une circonstance critique extraordinaire et que la sécurité nationale du Canada se trouve compromise;

Considérant qu'il est ainsi devenu opportun de conférer au gouverneur en conseil des pouvoirs d'urgence spéciaux pour permettre la mobilisation de la totalité des ressources effectives de la nation en hommes comme en matières, aux fins de la défense et de la sécurité du Canada;

Et considérant qu'il convient que le gouverneur en conseil soit investi desdits pouvoirs pour la durée de l'état de guerre existant;

A ces causes, Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète:

1. La présent loi peut être citée sous le titre: *Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.*

2. Sous réserve des dispositions de l'article trois ci-dessous, le gouverneur en conseil peut accomplir et autoriser des actes et choses et édicter, à l'occasion, des arrêtés et règlements, ordonnant à des personnes de se mettre, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté, pour le compte du Canada, selon qu'il peut être nécessaire ou opportun pour garantir la sécurité publique, pour assurer la défense du Canada, le maintien de l'ordre public ou la poursuite efficace de la guerre, ou pour maintenir les fournitures ou services essentiels à la vie de la collectivité.

3. Les pouvoirs conférés par l'article qui précède ne peuvent pas être exercés aux fins de requérir des personnes, de servir dans les forces militaires, navales ou aériennes en dehors du Canada et de ses eaux territoriales.

4. Les pouvoirs conférés par la présente loi ne s'exerceront que pendant la durée de l'état de guerre actuel.

5. Tout arrêté au règlement rendu sous l'autorité de la présente loi doit être présenté au Parlement immédiatement si le Parlement est en session, et s'il ne l'est pas, dans les deux semaines de l'ouverture de la session qui suivra la date où cet arrêté ou règlement a été rendu.

6. Le gouverneur en conseil peut prescrire les peines qui peuvent être imposées pour infraction aux arrêtés et règlements rendus en exécution de la présente loi, et il peut aussi prescrire que ces peines seront imposées après déclaration sommaire de culpabilité ou par voie de mise en accusation, mais nulle peine ne doit excéder une amende de cinq mille dollars ni l'emprisonnement pour une période d'au plus cinq ans, ou à la fois cette amende et cet emprisonnement.

LE BUDGET DE GUERRE

LA FRANCE SIGNE L'ARMISTICE AVEC L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

CONDITIONS TRES ONEREUSES

PLUS DE LA MOITIE DE LA FRANCE OCCUPEE — DEMOBILISATION COMPLETE — LA MARINE DEVRA SE RENDRE — TOUS LES AVIONS FRANCAIS DEMANDES PAR L'ALLEMAGNE

LONDRES, — La France a accepté les conditions de l'armistice imposées par Adolf Hitler. Le document a été signé à Compiègne, samedi dernier, dans le même wagon où furent imposées les conditions de paix à l'Allemagne en 1918.

Les termes du présent document sont on ne peut plus rigides. C'est l'équivalent d'une "complète capitulation."

La France cède plus de la moitié de son territoire à l'occupation Allemande et s'engage à démobiliser toutes ses armées sur mer et sur terre; elle doit remettre au vainqueur tous ses avions.

De telles conditions choquent le monde entier. A Londres on dit que ce n'est pas une paix honorable, mais un état de parfaite sujétion.

———:::———

Le comité national français

LONDRES, — Après la conduite du cabinet Pétain, le gouvernement anglais ne reconnaît plus le gouvernement de Bordeaux. Il traitera à l'avenir avec le Comité national français formé à Londres par le général de Gaulle. Le Comité demande à la marine française et aux forces dans les colonies de continuer la lutte pour la restauration de la liberté de la France.

———:o:———

La France signe l'armistice avec l'Italie

ROME. — Les envoyés de France ont signé, lundi dernier, un armistice avec l'Italie. Les hostilités devaient cesser à 4.35 h. p.m. (temps des montagnes). Cette signature met en vigueur l'armistice italo-allemand, réglé dans la forêt de Compiègne, qui stipule que les hostilités doivent cesser six heures après que le haut commandement allemand aura été notifié de la signature de l'armistice italien.

Les conditions n'ont pas été immédiatement divulguées.

A 7.35 p.m. le comte Ciano, ministre des affaires étrangères, a informé le gouvernement du Reich que la France et son pays avaient signé l'armistice.

———:o:———

Le prix que la France a payé pour la paix

A. L'ALLEMAGNE SEULE

1—L'OCCUPATION

Les troupes allemandes occuperont tout le nord de la France, c'est-à-dire le nord d'une ligue qui partirait de Genève et passerait à travers Tours à la côte française de l'Atlantique. La région occupée inclut Paris, et presque toute la France maintenant aux mains des soldats allemands en plus du secteur de la côte non encore envahi.

La France paiera tous les frais de l'occupation et de l'administration du contrôle allemand sur ces sections.

2 — DEMOBILISATION

Les troupes françaises dans la partie occupée par les Allemands doivent déposer leurs armes incontinent. Toutes les autres forces militaires, de terre, de l'air et de mer, doivent être démobilisées et désarmées exception faite toutefois d'une force limitée nécessaire au maintien de l'ordre.

Aucune aide, dorénavant, ne sera donnée à l'Angleterre, et aucun Français ne pourra servir, contre l'Allemagne, dans l'armée d'une autre puissance.

3 — DEMOBILISATION NAVALE

La flotte française, excepté une petite partie pour la sauvegarde des intérêts coloniaux français, doit être rappelée à des ports déterminés et internée sous la surveillance italo-allemande.

Les balayeurs de mines français devront nettoyer les régions minées de la côte.

Les bateaux marchands devront demeurer dans les ports français jusqu'à ce que le trafic soit autorisé par l'Allemagne et l'Italie. Les bateaux marchands dans des ports étrangers doivent être rappelés ou dirigés dans des ports neutres.

4 — REMISE D'EQUIPEMENT

L'Allemagne peut demander la remise de toute l'artillerie, chars d'assaut, canons anti-chars, avions, armement d'infanterie, tracteurs et munitions.

Les armes de défense de la terre et de la côte doivent être rendues en bonne condition dans tout le territoire occupé par l'Allemagne.

5 — PRISONNIERS

La France doit libérer tous les prisonniers de guerre allemands.

Les prisonniers français demeureront aux mains des Allemands jusqu'à la conclusion de la paix finale.

6—COMMUNICATIONS ET AVIONS

Tous les avions doivent être reposés sur le sol et tous les avions français dans le territoire non occupé doivent être remis.

Les routes, les chemins de fer, les trains et les systèmes de communication doivent être cédés intactes.

Toutes les stations sans fils doivent cesser leurs opérations.

———:o:———

LE BLOCUS ANGLAIS A LA FRANCE

LONDRES, — Le gouvernement britannique a prohibé l'exportation de toutes classes de marchandises aux territoires français situés en Europe, la Corse y comprise.

Ils ont dicté les conditions de l'Armistice

HITLER

MUSSOLINI

UN DEFICIT DE $118,000,000

Lourd fardeau de taxes sur les épaules du peuple canadien

Pour augmenter le revenu

LE GOUVERNEMENT DEPENSERA AU MOINS $700,000,000 POUR LA GUERRE

OTTAWA, — M. Ralston a déposé en Chambre son budget de guerre. Comme nous nous y attendions, il impose de nouvelles et lourdes taxes, afin de grossir le revenu pour faire face aux dépenses extraordinaires occasionées par notre participation à la guerre.

Le budget annonce un déficit de $118,000,000 pour l'exercice financier terminé de 31 mars 1940.

M. Ralston estime que l'augmentation du revenu national atteindra la somme de $700,000,000 pour l'exercice financier courant. Une très forte partie de cet argent sera consacrée aux fins de guerre.

La somme totale des revenus fut de $562,000,000 et le montant des dépenses atteignit $681,000,000.

Le budget demande des sacrifices très durs de la part du peuple canadien.

La taxe sur les automobiles monte graduellement avec la valeur de la machine depuis 10 jusqu'à 80 pour cent.

Les revenus sont taxés tellement qu'un homme marié sans enfant, qui payait $36.00 sur un salaire de $3,000 par année, versera maintenant $195.00. L'exemption est reduite de 25 pour cent.

Les salaires sont fortement taxés, taux uniformes, de deux pour cent pour tous les salaires au-dessus de $600 dans le cas de célibataires et de $1,200 pour les personnes mariées — et 3 pour cent pour les célibataires qui touchent au-dessus de $1,200.

Une taxe de 10 pour cent est imposée à toutes importations (valeur douanière) excepté celles qui jouissent du tarif préférenciel anglais.

avec la nouvelle augmentation de la taxe sur les cigarettes qui va de $5.00 à $6.00 le 1000 — Pour le tabac manufacturé la taxe est augmentée de 25 à 35 sous la livre; le papier à cigarettes, les tubes pour une majoration de deux cinq sous, le tabac brupt est taxé de 10 sous la

Les fumeurs paieront davantage livre; la taxe sur les cigares est doublée et sur les allumettes augmentée d'un tiers. Il y aura une taxe de 10 pour cent sur les phonographes, les cameras, les radios, et les lampes de radio.

AUGMENTATIONS

Taxe sur l'acide carbonique pour la fabrication des liqueurs douces de 3 à 5 sous la livre.

Taxe sur pneus et tubes en caoutchouc, de 3 à 5 sous.

Taxe sur les fourrures, de 8 à 12 sous.

* * *

Le ministre des finances pense que les recettes perçues par les nouvelles taxes représenteront la somme de $11,000,000 pour le présent exercice financier.

Ce qui porterait le montant total des revenus cette année à $760,000,000. Mais on prévoit que les dépenses atteindront la somme considérable de $1,148,000,000, même si le coût pour fins de guerre ne dépasse pas les $700,000,000, ce qu'on a prévu.

* * *

Nous publierons le budget en détail dans le prochain numéro du "Patriote".

DISTINGUES VISITEURS

S. Exc. Mgr Lemieux O.P. à Prince-Albert

Le R. P. Gaudreault, O.P.

Son Exc. Mgr M.-Joseph Lemieux, O.P., évêque de Sendai, au Japon, était de passage à Prince-Albert ces jours-ci. Le R. P. G.-M. Gaudreault, O.P., provincial des Dominicains du Canada l'accompagnait, en route tous deux vers l'Est du pays.

On sait que l'évêque missionnaire du Japon, un canadien de Québec que Rome a élevé aux honneurs en lui confiant, il y a quelque cinq ans, le diocèse de Sendai, au Nord de Tokio, besogne par là avec une poignée de vaillants dominicains, ses frères en religion, pour étendre le règne du Christ au pays du Levant.

Aux agapes fraternelles que lui offrait Son Exc. Mgr Duprat, O.P., l'hôte de dimanche, les heures ont fui inaperçues, pendant que passaient sous nos yeux ravis le tableau du Japon, tel que les missionnaires le voient, tel que l'ignorent les visiteurs des grands hôtels à l'européenne.

———:::———

MORT DE MGR PIERRE LANGLOIS

MONTREAL, — Mgr Pierre Langlois, prélat domestique, est décédé à l'âge de 84 ans, à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il était l'oncle de Son Excellence Mgr Ubald Langlois, évêque de Grouard.

Le défunt s'est toujours vivement intéressé à l'oeuvre du "Patriote" et à la survivance des Canadiens français dans l'Ouest.

NOUVELLE TOURNEE du "PATRIOTE"

Sous les auspices de l'A.C.F.C. — **Soirée française dans les centres franco-canadiens.** — ***voir les détails à la page 4***

La mobilisation......

(Suite de page 1)

en plus des 30,000 déjà annoncés, il y a déjà quelque temps sans compter les 113,000 qui sont sous les armes au pays ou outre-mer.

Les déclarations faites par le premier ministre sont en résumé les suivantes:

1—Le parlement est invité à conférer au gouvernement des pouvoirs spéciaux d'urgence pour la mobilisation de tous les hommes et de toutes les ressources matérielles du Canada.

2—Le premier contingent de la force expéditionnaire canadienne est déjà débarqué en Islande. D'autres unités l'y suivront prochainement.

3—Le recrutement pour le service outre-mer sera maintenu sur une base de volontariat.

4—L'enrégistrement national de tous les hommes au pays sera ordonné immédiatement.

5—Le gouvernement établira sans délai un nouveau département du gouvernement qui sera connu sous le nom de "département des services nationaux de guerre."

* * *

OTTAWA, — Extrait du discours de M. King sur le bill de la mobilisation.

Pouvoirs de mobilisation

La gravité croissante de la situation militaire en Europe et l'expansion énorme des trois branches de nos forces armées au Canada ont suscité dans tout le pays beaucoup d'intérêt et d'anxiété à propos du recrutement et de la formation des soldats. A la suite de mes remarques, le ministre de la Défense nationale pour l'air présentera un exposé de ce qui se fait présentement et des mesures nouvelles que nous nous proposons de prendre pour le recrutement des forces armées du Canada. Un projet de loi sera présenté sans délai en cette Chambre pour conférer au gouvernement des pouvoirs extraordinaires, lui permettant de mobiliser toutes les ressources en hommes et en matériel pour la défense du Canada. L'objet de cette mesure sera expliqué en détail lors de la deuxième lecture, mais je désire faire à ce sujet quelques observations.

Quant à la mobilisation d'effectifs en hommes, elle sera destinée uniquement et exclusivement à la défense du Canada sur son propre sol et dans ses propres eaux territoriales. Elle permettra au gouvernement d'assurer l'utilisation la plus efficace de nos ressources en hommes pour les divers besoins de la guerre mécanisée moderne. Il est de la plus haute importance de comprendre que l'heureuse conduite de la guerre dépend aujourd'hui de l'affectation des effectifs en genre de travail auquel ils sont le mieux adaptés. L'ouvrier spécialisé dans l'usine, l'employé d'entreprise de transport, le cultivateur, pour ne mentionner que quelques-uns, sont aussi essentiels à la conduite efficace de la guerre que le soldat, le marin et l'aviateur. La mobilisation de nos forces ne se restreindra donc pas à la réquisition des services des hommes et des femmes. La loi projetée autorisera le gouvernement à mobiliser également, pour la défense du Canada, les biens et les richesses, les ressources matérielles et les entreprises industrielles.

Le projet de loi a pour objet de supprimer tout doute quant au pouvoir du gouvernement et à la volonté du Parlement de requérir toutes les ressources matérielles de la nation quand les nécessités de la guerre l'exigeront. La loi projetée ne sera opérante que pour la durée de la guerre.

Le volontariat pour outre-mer

L'enrôlement pour le service outre-mer demeurera volontaire. Nous n'avons pas éprouvé jusqu'à présent, et nous ne prévoyons pas pour l'avenir, de difficultés de recruter tous les soldats nécessaires pour le service à l'étranger. Le projet de loi qui sera présenté aujourd'hui ne touche aucunement le recrutement d'hommes pour servir dans les forces armées outre-mer. De nouveau je tiens à réitérer l'engagement que j'ai donné à maintes reprises qu'aucune mesure tendant à la conscription d'hommes pour servir outre-mer ne sera présentée par le gouvernement actuel.

Inscription nationale

Un inventaire complet et rationnellement établi des ressources du Canada en hommes et en biens constitue un fondement nécessaire pour certaines des mesures de sécurité et de défense intérieures que j'ai annoncées. L'inscription nationale des effectifs du Canada sera donc instituée dès à présent. Qu'il me soit permis de souligner que cette inscription n'aura rien à faire avec le recrutement d'hommes pour le service outre-mer.

Voici certains des avantages immédiats qu'aura l'inscription nationale des effectifs du Canada:

L'inscription nationale constituera une précaution additionnelle contre les manoeuvres de "cinquième colonne", telles que le sabotage et l'espionnage, qui pourraient devenir plus menaçantes à mesure que le danger provenant de l'extérieur deviendra plus grave. Notre sécurité intérieure s'en trouvera ainsi accrue.

L'inscription nationale assurera en outre au gouvernement un inventaire des aptitudes mécaniques et industrielles de la population canadienne. Un tel inventaire aurait l'utilité de procurer au gouvernement des précisions supplémentaires sur nos ressources en main-d'oeuvre spécialisée susceptibles d'être affectées à nos industries de guerre essentielles. Il indiquera en outre l'orientation à donner à nos efforts de formation industrielle et technique intensive d'ouvriers experts en vue d'assurer une quantité suffisante de main-d'oeuvre pour répondre aux demandes croissantes de nos industries de guerre et de nos autres services essentiels.

Je tiens à exprimer la reconnaissance du gouvernement pour l'oeuvre précieuse déjà accomplie au moyen de l'inscription volontaire de femmes. Cette tâche a été entreprise à titre de contribution spontanée à l'effort de guerre du Canada. On utilisera à leur maximum les résultats du registre que nous sommes à compléter présentement.

L'HON. C.-G. POWER, nouveau ministre de l'Air, se familiarise avec les différents types d'avion en usage dans l'aviation militaire du Canada. Le voici à l'entrée d'un Avro "Anson".

M. Wilfrid Lacroix

M. Wilfrid Lacroix, (libéral de Québec-Montmorency). J'ai voté le 9 septembre dernier contre le déclaration de guerre et j'ai alors donné les raisons de mon attitude. La majorité en a décidé autrement. Je suis obligé de me soumettre et d'en subir les conséquences. Mais depuis lors il y a eu une élection au pays et le peuple du Canada a nettement exprimé son opinion en faveur d'une participation modérée et volontaire et non pas d'une participation jusqu'au maximum de notre capacité. Car si nous atteignons cette limite, cela veut dire la banqueroute après la guerre.

L'effort du Canada doit rester volontaire, libre et modéré. Tout en admirant la lutte que livrent Français et Anglais, tout en souhaitant le triomphe de la liberté, du droit et de la justice en Europe, espérons que les hommes d'Etat qui dirigent actuellement le Canada auront la sagesse et la prudence de ne pas faire d'erreurs irrépandre. On peut se demander si les extrémistes qui ne sont pas satisfaits de notre effort de guerre, sont loyaux envers le Canada.

M. J.-F. Pouliot

Libéral de Témiscouta

M. Pouliot rappelle ce qu'il a dit dans chaque paroisse de son comté durant la dernière campagne électorale, savoir "qu'avec le gouvernement actuel chacun était libre de s'enrôler s'il le voulait, mais que personne n'y serait forcé." Il rappelle que les enrôlements ont été nombreux dans la province de Québec et cela en dépit de deux choses: ceux qui sont disposés à s'enrôler doivent payer leurs dépenses de voyage quand leur examen médical est défavorable; puis, ceux qui s'enrôlent doivent consentir à aller se battre outre-mer avant de s'enrôler. Ce sont là des obstacles même à l'enrôlement volontaire. Il faudrait bien définir la politique du gouvernement à l'effet que "c'est une politique de défense du Canada"; dans le passé nos gens ont été trompés et ont nécessairement conservé un certain sentiment de méfiance, conclut le député de Témiscouata.

M. Liguori Lacombe

Libéral de Laval-Deux-Montagnes

OTTAWA. — Voici quelques extraits des discours de certains députés de langue française lors du débât sur le bill de conscription:

Je manquerais à mon devoir si dès maintenant je ne protestais contre le projet de mobilisation des hommes et de la richesse annoncée par le Très honorable premier ministre. Cette nouvelle politique est en contradiction flagrante avec le programme électoral du gouvernement réélu.

La mobilisation des hommes et de la richesse, ce parlement n'a pas le droit de la décréter parce qu'il n'a pas de mandat pour le faire.

Le peuple canadien, que les députés représentent au Parlement, n'a jamais ratifié telle mobilisation. Au contraire, il a voté le 26 mars dernier pour une politique de guerre modérée, volontaire et libre. Aussi, je m'oppose énergiquement à telle mobilisation jusqu'à ce que le peuple canadien l'ait ratifiée. D'ailleurs, est- il une preuve que le recrutement volontaire ne suffit pas à la défense du pays? Jusqu'à ce que l'on ait convaincu la population du contraire, j'ai la conviction d'accomplir un devoir sacré envers mon comté et mon pays en m'opposant avec la dernière énergie à cette mesure.

AMENDEMENT LACOMBE

M. Liguori Lacombe, appuyé par M. Wilfrid Lacroix, a proposé l'amendement suivant: "Que tous les mots après le mot "que" soient retranchés dans le bill et remplacés par les suivants: La politique de guerre du gouvernement canadien doit demeurer libre, volontaire et modérée".

Cet amendement a été déclaré hors d'ordre.

M. MAXIME RAYMOND

Libéral Beauharnois-Laprairie

Je regrette que le gouvernement et le parlement, en décrétant notre participation à la présente guerre, soit aujourd'hui dans l'obligation de songer à mobiliser toutes les forces humaines et matérielles du pays, pour pourvoir à sa défense. C'est une conséquence de notre participation. En déclarant la guerre à l'Allemagne, nous étions exposés à nous trouver, un jour ou l'autre, dans l'obligation de nous défendre contre ses agissements et c'est ce à quoi je me suis opposé. L'Acte de la Milice du Canada, autorise déjà le gouverneur général en conseil, à mobiliser toutes les forces humaines jusqu'à l'âge de soixante ans, pour servir à la défense du Canada, à l'intérieur et à l'extérieur. Et le présent projet de loi vise à la mobilisation des forces humaines et matérielles, pour la défense du Canada. Pourquoi avoir pourvu à la mobilisation des forces humaines dans ce projet de loi, quand l'Acte de la Milice y pourvoyait déjà?

A-t-on épuisé les moyens de recrutement dont dispose le gouvernement présentement? A-t-on fait un appel volontaire pour la défense du Canada avant d'avoir recours à cette loi? Autant de questions qui ne viennent à l'esprit, et auxquelles je ne trouve pas de réponse dans le moment.

Je suis prêt comme je l'ai toujours été, à assurer la défense du Canada, mais avant de voter une mesure de conscription, j'ai besoin de savoir que tous les autres moyens ont été épuisés.

M. Lapointe

Ministre de la justice

Ceux qui ont à faire face aux responsabilités de gouverner le pays dans une circonstance comme celle-ci ont à accomplir une tâche bien difficile. C'est un devoir lourd de responsabilités. Mais ils ne seraient pas à la hauteur du mandat que le peuple leur a confié s'ils n'étaient pas capables d'exécuter leur devoir, de le remplir et de prendre les mesures nécessaires pour protéger le pays. Nous ne pouvons pas reculer devant un devoir comme celui-là.

Si je crois — et mes amis savent que je le crois sincèrement — si je crois que mon pays est en danger, est-ce que je peux me récuser et ne pas faire ce qui est essentiel pour sa défense, ce qui est essentiel pour sa protection et obliger tout le monde, demander à tout le monde, à tous les Canadiens, de n'importe quelle partie du pays, de se mettre de l'avant afin de défendre de leurs poitrines le patrimoine national et celui qu'ils ont à coeur de conserver?

Le Canada est une terre de liberté. Nous voulons qu'il continue à être une terre de liberté. Les monstres qui veulent écraser la civilisation, à l'heure actuelle, et qui se rapprochent de nous, ne doivent pas compter que nous allons nous défendre contre eux avec de la modération. Nous allons nous défendre avec toutes les forces de notre coeur, de notre âme et de nos capacités.

Monsieur le président, je suis bien à l'aise de prendre la position que je prends. On parle des engagements qui ont été contractés: j'invite mes amis à lire mes remarques en cette Chambre lors de la déclaration de la guerre, je les invite à lire mon discours lors de la session précédente sur la question de la neutralité du Canada. J'ai alors dit à mes compatriotes de tout le pays que la province dont je suis l'un des représentants était opposée au service obligatoire au delà des mers et que nous le combattrions . . .

M. Edouard Lacroix (Beauce): Ecrivez-le sur le bill.

M. Lapointe. — . . . que je le combattrais, s'il était proposé par mon gouvernement, que je cesserais de faire partie de ce gouvernement . . .

M. Edouard Lacroix (Beauce): Ecrivez-le sur le bill.

M. Lapointe. — . . . je l'ai dit et je le répète encore. Mais pour la défense de mon pays, pour la défense du Canada, non! La défense de son pays est le devoir de tout le monde et il est cerainement obligatoire pour tous de défendre le Canada. Et ce bill prévoit qu'il ne pourra pas être appliqué, en autant que la question d'obligation est concernée, au service outre-mer.

CONSCRIPTION DES RICHESSES

M. le président, nous voyons souvent, en certains journaux, des appels en faveur de la conscription. C'est toujours la conscription des hommes qu'ils réclament. Les journaux qui sont plutôt les organes des intérêts financiers du pays se gardent bien de parler de la conscription de leurs propriétés et de leurs richesses. Ce projet de loi a pour but d'égaliser les sacrifices. Le gouvernement aura le droit non seulement de demander à nos jeunes gens de faire des sacrifices, de prendre des risques personnels pour la défense de leur pays, mais il forcera aussi ceux qui ont des capitaux, qui ont le plus le moyen d'aider à la défense du Canada de le faire obligatoirement, s'ils ne veulent pas le faire volontairement.

VOTRE GUERRE

Extrait du message de M. Lapointe à la radio:

Et, mes amis, permettez-moi de vous rappeler que la guerre n'est pas simplement l'affaire du gouvernement; c'est bien votre guerre, à vous aussi. Vous nuiriez à nos perspectives de succès en cette guerre si vous deveniez agités, neveux et affolés, si vous cessiez d'avoir confiance en vous-mêmes. Nous livrons cette bataille tous ensemble et nous devons avoir foi les uns dans les autres.

L'un des traits caractéristiques des soldats canadiens au cours de a dernière guerre se trouvait dans leur ténacité sous le feu de l'ennemi. Je suis sûr que, sur le front territorial, nous nous montrerons aussi fermes, aussi décidés, aussi inébranlables.

"Ne vous emballez pas; le sang-froid est tout aussi nécessaire que la bravoure pour gagner la guerre; or, il faut que nous la gagnions et nous la gagnerons".

M. W.-J. Gagnon, grand chevalier

M. W.-J. Gagnon, ancien député grand chevalier du Conseil de Saskatoon pour les Chevaliers de Colomb, vient d'être élu Grand Chevalier pour l'année 1940-41.

Voici les autres officiers choisis à la convention annuelle, M. W.-A. Reid, député grand chevalier; M. G.-T. Lavell, chancelier; M. H.-A. Cunningham, gardien; M. Alex. Folk, secrétaire des minutes; M. Frank.-Y. Henry, trésorier; M. Jeff Charlebois, avocat; M. Chris. Kernan, surveillant pour l'intérieur; M. Frank Ozey, surveillant pour l'extérieur.

Ajoutons les commissaires suivants: J.-J. Dauben, pour trois ans; J.-J. McGrath, pour deux ans; E.-D. Feehan, pour un an. M. Dauben a aussi assumé la charge de député du District pour le nord de la Saskatchekan.

ANNONCES CLASSEES

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

Instituteur et institutrice demandés

ECOLE ST-THOMAS, No. 865, demande institutrice bilingue pour enseigner les grades I à VII et instituteur bilingue, 1ere classe, pour grades VIII à XII pour terme commençant le 1er septembre. S'adresser à Arthur Chicoine, sec.-Trés., Storthoaks, Sask.

Vendeurs demandés

LES PRODUITS FAMILEX accaparant chaque jour un plus grand marché dans tout le Dominion créent de l'emploi pour des hommes d'initiative, travailleurs, ambitieux. Fait sa vie qui veut, dans le commerce Familex. Nos 200 produits sont faciles à vendre et assurent des commandes répétées. Notre Plan ne comporte aucun risque. Pour détails complets et catalogue illustré: FAMILEX, 570 St. Clément, Montréal.

Institutrice demandée

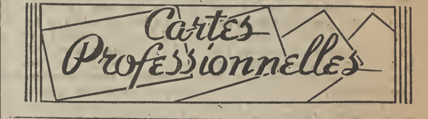
ON DEMANDE:— Institutrice bilingue. Salaire $700.00. Ecole Ferland, No. 3409. Ouverture le 26 août. S'adresser au Président L. Fournies, Ferland, téléphone 11-1-4.

Institutrice demandée

INSTITUTRICE DEMANDEE, S. D. 4629, catholique, canadienne-française capable d'enseigner le cours français. Salaire $700.00. Avec diplôme de première classe. Pour donner qualifications écrivez à Antonio Richard, Delmas, Sask.

Institutrice demandée

ECOLE ST-ALBERT, No. 4284, Institutrice demandée pour la rentrée des classes, salaire $700.00 par année, références et expérience avec application. Louis Puech secrétaire, Sandall, Sask.





Publié par l'imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
J. VALOIS, O.M.I.: Directeur.

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Saskatchewan.
TELEPHONE 2964

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

SI L'ON AVAIT ECOUTE FOCH

Les conditions de l'armistice que vient d'imposer Hitler à la France reflètent bien le caractère inique de celui qui a déchiré les traités et violé les droits des Etats plus faibles à l'existence.

Il veut par une paix honteuse écraser la France, la réduire à l'impuissance complète, après avoir affirmé maintes fois que ce n'était pas à la France qu'il en voulait, mais à l'Angleterre. Hypocrisie, mensonge!

Il dépouille la France comme le bandit soulage sa victime de tout son avoir. Le général Pétain, qui était pour le monde "la figure la plus pure du temps présent", demanda une paix honorable; Hitler, qui se fiche de l'honneur, lui donna l'escalavage en retour. Il fallait s'y attendre.

Nous déplorons amèrement la pénible situation qui est le triste lot de la nation française, de l'héroïque armée des poilus que l'on n'a pas su équiper convenablement contre des forces ennemies armées d'acier. Le courage seul n'a pas pu tenir contre les milliers de chars d'assaut et autres engins destructeurs, que l'Allemagne a construits par milliers sans être molestée par les gouvernements chargés de faire respecter le traité de Versailles et de tenir la barrière du Rhin, comme l'avait recommandé le maréchal Foch dans le mémoire qu'il adressa le 31 mars 1918, au Conseil suprême des Alliés et dont nous reproduisons les passages suivants:

"Le Rhin reste donc aujourd'hui la barrière indispensable au salut des peuples de l'Europe occidentale et, par là de la civilisation. Il n'y a pas, d'autre part, de principe supérieur qui oblige un peuple victorieux, quand il a reconquis dans une guerre défensive les moyens indispensables à son salut, à les restituer à son adversaire. Il n'y a pas de principe qui puisse obliger un peuple libre à vivre sous une menace continuelle et à ne compter que sur ses alliés pour lui éviter le désastre, quand il vient de payer son indépendance de plus de 1,500,000 cadavres et d'une dévastation sans exemple. Il n'y a pas de principe qui puisse prévaloir contre le droit des peuples à l'existence, contre le droit absolu qu'ont la France et la Belgique d'assurer leur indépendance.

"Dans ces conditions, il paraît difficile de refuser aux nations des premiers rangs de la bataille, France et Belgique, la protection qu'elles jugent indispensable pour vivre et pour combattre jusqu'à l'arrivée de leurs alliés, de leur enlever le bouclier qui leur permettra de se défendre, mais non d'attaquer le Rhin.

"Il nous faut faire, non seulement une paix juste, mais une paix durable. Que les populations de la rive gauche du Rhin restent ou non allemandes, la frontière politique des nations de l'Ouest de l'Europe contre la Germanie est au Rhin.

"Il appartiendra, d'autre part à la Conférence de régler le sort politique des Etats de la rive gauche du Rhin et de leur donner une constitution compatible avec le principe de la liberté des peuples. Ils n'ont d'ailleurs jamais constitué que des Etats indépendants ou des appoints pour les puissances centrales de l'Allemagne.

"Renoncer à la barrière du Rhin, c'est admettre cette monstruosité inimaginable que, bien que battue, l'Allemagne couverte de sang et de crimes, l'Allemagne responsable de la mort de millions d'êtres humains, l'Allemagne qui voulait détruire notre pays et le laisser couvert de ruines, l'Allemagne qui entreprenait de dominer le monde par la force, serait encore maintenue par notre abandon volontaire du Rhin, dans la possibilité de recommencer son entreprise comme si elle avait été victorieuse.

"Je demande instamment aux gouvernements alliés et associés, qui aux heures les plus critiques de la guerre, ont remis entre mes mains la conduite de leurs armées et l'avenir de la cause commune, de considérer que cet avenir n'est assuré d'une façcon durable, demain comme aujourd'hui, que par la frontière militaire du Rhin et son occupation par les Alliés. Cette situation indispensable est donc à maintenir."

La France paie chèrement aujourd'hui la rénonciation à la barrière du Rhin. La monstruosité inimaginable est consommée. La France est à nouveau sous la botte d'un tyran étranger. L'avenir est sombre. La population française est vouée à une existence pénible et humiliante. Elle porte les conséquences onéreuses de l'incurie de certains hommes d'Etat, de certains gouvernements qui se sont trop longtemps complu dans "le verbalisme et l'utopie", qui se sont laissé trop longtemps influencer par les doctrinaires aux théories dissolvantes, tel le communisme . . .

Mais, quelle que soit la situation tragique de la France, il ne faut pas désespérer. Dieu interviendra à son heure pour sauver une nation qui a fait tant de bien dans le monde par ses apôtres et ses génies. Il châtie ceux qu'il aime. Le bourreau aura son tour. Et nous sommes à nous demander si la Russie n'est pas à la veille de le poignarder dans le dos, geste du reste qui lui est très familier.

Joseph VALOIS, O.M.I.

PROPOS DE GUERRE

QU'EN PENSE DIEU?

De la guerre que pense Dieu? De quel parti est-il? Pourquoi le Tout-puissant n'écrase-t-il pas les instigateurs d'un fléau qui semble conduire à la victoire celui qui a contre lui la justiee?

A toutes ces questions qui hantent aujourd'hui tant de cerveaux nous voudrions répondre brièvement. Une grande vérité traduirait bien notre pensée: "Dieu veut le salut des hommes". Mais il faut l'expliquer et l'appliquer.

Dieu a créé l'homme pour en tirer sa gloire, puis l'en récompenser éternellement. Combien différent, en conséquence, il l'a constitué du reste de sa création.

Le Maître a multiplé autour de lui les merveilles de l'univers pour que les choses visibles parlent à l'homme du Roi invisible. Les masses sans vie, les mondes qui gravitent dans l'espace, ponctuels aux lois de la pesanteur et de l'attraction; la tige qui monte, multipliant le grain de blé semé en terre; l'animal aux instincts merveilleux mais aveugles, nous disent la toute-puissance divine sans la comprendre euxmêmes: ils ne pensent pas; Dieu s'y est chanté lui-même.

Quand il a placé l'homme au milieu de ces merveilles de sa droite, au fond de cet être obéissant comme la pierre aux lois de la gravité, comme la plante aux exigences de la végétation, en butte ainsi que la bête aux poussées de l'instinct, le Créateur a enfoui cette chose qui ne se voit, ni se touche, dont les actes trahissent la présence; une âme qui fouille le pourquoi de tout, en examire le pour et le contre et finit par choisir ce que bon lui semble, une âme libre, quoi! A l'homme qui pense, et celui-là seul est digne du titre d'homme, l'autre se contentant de répondre aux appels de la bête en lui, à l'homme, dis-je, de guider sa vie à la lumière de son intelligence. En contemplant la nature qui chante le Dieu invisible et rend inexcusables les aveugles qui le nient, il se souvient de rendre au céleste Ouvrier le fruit de son travail, l'hommage de sa créature. Si de la pierre, de la plante, de l'animal, Dieu n'attend qu'une soumission aveugle et sans mérite, vu qu'ils ne pensent pas, de l'homme le Maître exige l'accomplissement libre et voulu de sa loi. Que ce "roseau pensant", agité par les passions, secoué par les tracas de la terre tienne bon et ne se brise pas, attaché à son Dieu malgré tout, voilà un geste coûteux à l'homme et qui vaut la gloire à Dieu. Cet acte appelle sa récompense. Si l'homme au contraire triche avec le devoir, refuse à son Souverain la soumission aux commandements, le voilà traître, félon, lâche et digne de châtiment.

On peut se demander maintenant pourquoi Dieu ne sévit pas aujourd'hui contre les tyrans et les fomentateurs de guerre. La liberté humaine n'en donne-t-elle pas l'explication? Le dernier des scélérats, tout comme ses victimes, est libre. Le bon par sa patience, le méchant par ses crimes préparent qui la récompense, qui le châtiment pour l'éternité, même pour la terre, si tant est que tout péché porte avec lui son châtiment. Il faudrait relire les "Soirées de St-Péterbourg" pour s'en convaincre. Si le mal triomphe sur la terre; si les bons en souffrent, ceux qui nient l'au-delà s'exaspèrent. A la lumière de la foi, les souffrances, les épreuves font les saints, les héros, les martyrs; elles n'on rien que de consolant: elles rapprochent du ciel. Les coeurs pervers abusent aujourd'hui, un peu de joie et de succès pour récompenser le peu de bien qui leur a échappé. Les jours que Dieu leur a comptés passeront et s'ils ne reconnaissent leurs égarement, pour s'en repentir et les expier, la réprobation du Juge souverain pèse sur eux.

Quant à choisir un parti et à placer Dieu à la gauche ou à la droite, avec nous contre l'ennemi, ne vaudrait-il pas mieux croire qu'il veut le salut de tous et qu'il soutient tous ceux qui l'invoquent. Je lui laisse l'embarras du choix, quand d'un côté son oeil perspicace compte les brebis galeuses au milieu desquelles il se trouve des âmes fidèles; que dans le camp adverse les bons doivent voiler leurs propres misères et demander à Dieu d'oublier les erreurs de quelques-uns de leurs frères. Laissons au ciel de peser les mérites dans la balance et de juger sous quel régime le salut des âmes, la grande affaire, sera assuré ou menacé. . .

A nous de prier surtout pour le règne de Dieu et sa justice. Le reste nous est assuré par surcroît. A nous de faire un examen de conscience devant celui qui scrute les reins et les coeurs. Sommes-nous de son parti, fidèles à sa loi, prompts à corriger les écarts? Alors nous pourrons demander à ce Dieu tout-puissant, mais respectueux des privilèges accordés à l'homme, de venir au secours de notre faiblesse. Lui qui peut tout fera sentir sa force: lumière aux maîtres de nos destins, courage à ceux qui mènent le bon combat, pendant que le roi des ténèbres fera trébucher ses disciples aux obstacles du chemin.

Aide-toi et le ciel t'aidera. *P.-E. V.*

Le service militaire et la presse française

LE DEVOIR

Nous n'avons pas la moindre intention de susciter d'inutiles appréhensions. Mais il faut bien voir les choses comme elles le sont; du moins, il ne faut pas refuser d'envisager d'évidentes possibilités.

Il y a longtemps qu'un premier ministre d'Angleterre M. Baldwin, posait aux bords du Rhin la frontière de son pays. Chez nous, au cours de la dernière Grande Guerre, un ministre canadien-français, M. Thomas-Chase Casgrain, plaçait dans les plaines des Flandres la frontière canadienne. Qui garantit que demain, l'on n'affirmera point que cette frontière est un peu loin, aux rives de l'Angleterre, disons?

Ou, pour parler sans métaphore et sans image, qui garantit que demain, partant du principe aujourd'hui affirmé que le Canada est directement menacé, on n'ajoutera point que le meilleur moyen d'écarter cette menace, c'est d'aller au-devant de l'ennemi, de frapper si possible en dehors du territoire canadien?

Que pourront objecter à cet argument ceux qui croient et disent que le sort du Canada, tout ce qui tient au coeur des Canadiens, est directement en cause dans le dur conflit actuel?

. . . Il vaut mieux essayer de voir les choses dans leur simple et claire réalité.

(Omer Héroux)

* * *

LE DROIT —

Nous nous rappelons aussi avoir écrit à maintes reprises, depuis trois ans, au sujet des débats sur la défense nationale du pays, alors que notre attitude scandalisait tant d'âmes naturellement ou volontairement naïves, que, si le Canada venait à être menacé, le Canadien français serait prêt à verser son sang pour la défense du Canada en Canada.

Toujours, nous avons proclamé que le Canadien français serait le premier à se lever pour la défense de son territoire lorsque celui-ci serait menacé chez lui. On a vu tant de choses qui ne devaient pas se réaliser, arriver depuis quelques semaines que personne ne doit hésiter à prendre les moyens de faire face à toute éventualité. Le service militaire obligatoire pour service militaire au pays, est une mesure que le gouvernement juge indispensable dans les circonstances actuelles.

Le Canadien français n'a qu'une patrie, une unique patrie, le Canada. Dans les moments périlleux de son existence, comme ses ancêtres, il sera le premier à voler à sa défense en territoire canadien et il sera le dernier à cesser le feu pour la défense de son territoire, d'Halifax à Vancouver, contre tout envahisseur.

Dans la mise en vigueur de cette loi, que l'on nous permette de souhaiter que le gouvernement manifeste tout le jugement et le tact nécessaires.

(Camille L'Heureux)

L'ACTION CATHOLIQUE —

En attendant que nous sachions exactement de quelle manière le Gouvernement veut utiliser les graves pouvoirs consignés en ce projet de loi, il est judicieux de noter avec soin que cette mobilisation d'hommes se fera "uniquement pour la défense du pays". M. King a répété encore hier qu'il ne voyait pas la nécessité de f[illegible]er nos Canadiens à combattre en Europe. Voilà un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

Nos lecteurs intelligents savent combien peu nous importent les partis politiques. Cependant, nous croyons devoir, en une heure aussi sérieuse que celle-ci, interpréter l'attitude des hommes de parti qui sont avant tout, à nos yeux, des gouvernants aux prises avec les problèmes les plus difficiles.

Il est vrai que nos chefs fédéraux ont promis qu'il n'y aurait pas de conscription. Nous pouvons regretter qu'ils n'aient pas prévu plus que nous tous la situation actuelle, comme nous pouvons regretter que les gouvernants européens ne se soient pas rendu compte en temps des gigantesques proportions prises par l'armement, l'espionnage et la cinquième colonne nazis dans le monde. Mais cela ne change rien à la situation actuelle, ni au point de vue humanitaire, ni au point de vue chrétien.

Pas un seul Canadien convaincu que le Canada est en danger ne refuserait de se porter à sa défense. Démontrer de façon péremptoire que le Canada est menacé voilà la tâche qui s'impose, après quoi le peuple canadien donnera tout ce qu'on lui demandera.

L'histoire en dit suffisamment long sur ce point pour que les plus sceptiques admettent l'excellence de notre civisme à tous.

On serait étonné, croyons-nous des résultats obtenus par le volontariat organisé pour la défense du pays après des explications complètes et satisfaisantes. En cela, M. le député Maxime Raymond nous semble avoir exprimé les vues les plus justes, si nous sommes suffisamment informé.

(Eugène L'Heureux)

—:o:—

"Aujourd'hui"

Voici le sommaire du mois de juin du nouveau "digest" Français "AUJOURD'HUI".

QU'EST-CE QUE LES BALKANS? "Partout-Magazine"; LA TERREUR ALLEMANDE EN POLOGNE "Ministère de l'Information"; OU VA L'ITALIE? "Liberty"; LE REGENT HORTHY "Temps présent"; LE GRAND NORD SCANDINAVE "Temps présent"; SELMA LAGERLOF "Le Temps"; GEORGES DUHAMEL RACONTE SA VIE "Le Quartier latin: OLIVAR ASSELIN "Le Jour"; IL Y A VINGT-CINQ ANS "Partout-Magazine"; LES GRANDES FORTIFICATIONS "Le Monde Illustré"; LE TOMBEAU DE PSOUSENNES I "Beaux - Arts"; BRANLY "Gringoire"; LES RACES HUMAINES "La Science et la Vie"; DEFENDEZ-VOUS CONTRE LA TUBERCULOSE! "Le bulletin des Agriculteurs"; GRANDEURS ET MISERES DE L'AMERIQUE "Le Mois"; MADRID 1940 "Vu"; VOYAGES "Le Temps"; L'ECOLE DES CHEFS "Ministère de l'Information; SUR LE BEAU DANUBE BLEU "Le Monde Illustré"; LES SECRETS DU CHIFFRE "La Science et la Vie"; NOTES SUR L'INTERVENTION RUSSE "Le Journal de la Femme"; "AUJOURD'HUI" est en vente dans tous les kioskes. Pour abonnement s'adresser à 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Une nation peut-elle dominer le monde?

L'histoire est une maîtresse de la sagesse. Les hommes qui sont appelés au gouvernement des nations ont plus besoin de l'étude de l'histoire que tous les autres hommes. Les évènements du monde ne sont-ils pas une répétition constante? Aussi, la sagesse dans le gouvernement a besoin des lumières que donne l'étude de l'histoire du monde.

Si Hitler et ses amis au pouvoir en Allemagne avaient étudié l'histoire du monde, auraient-ils déclenché la guerre actuelle? Les buts de la guerre de l'Allemagne de Hitler, si l'on croit la parole de Hitler, sont d'assurer à l'Allemagne l'espace vital. L'espace vital, toujours, selon la parole de Hitler, c'est pour l'Allemagne le monde entier sur lequel l'Allemagne doit dominer. Tous les peuples désireux de leur liberté nationale, opposés à la soumission, à la dominion mondiale de l'Allemagne doivent être écrasés. L'espace vital n'admet pas de résistance devant les besoins de l'Allemagne.

Cette conception de l'espace vital pour l'Allemagne comporte une telle aberration dans l'orgueil qu'elle paraît inconcevable à moins de tenir compte d'une première aberration non moins inconcevable, l'aberration de la supériorité du sang allemand sur tous les autres sangs. L'Allemand est fait par la supériorité du sang allemand, pour dominer toutes les autres nations. Dans cette conception, pourtant énoncée comme un principe qui est la règle de la politique de l'Allemagne de Hitler, est contenue toute l'explication de ce que Hitler et ses amis entendent par l'espace vital qui est le but de la guerre de l'Allemagne.

Si Hitler avait étudié l'histoire du monde aurait-il cru à la possibilité de la domination universelle pour une nation?

Dans les siècles passés, il s'est souvent rencontré de ces orgueilleux qui ont voulu dominer le monde. L'histoire nous instruit sur leurs moyens d'action dans leur travail insensé et nous démontre leurs insuccès après les malheurs qu'ils ont attirés sur leurs peuples. Hitler avec son Allemagne est-il plus puissant que ces antiques orgueilleux écrasés dans leur orgueil par la main de Dieu? Peut-il raisonnablement croire qu'il réussira là ou tous les autres ont échoué?

Deux hommes d'un génie transcendant ont traité cette question historique de la domination universelle d'un peuple sur les autres peuples. Ces deux hommes sont St-Augustin, dans son ouvrage de La Cité de Dieu, et Bossuet dans son Discours sur l'histoire universelle. Tous les deux ont montré la domination universelle de l'Empire Romain sur le monde comme à l'apparition du Christianisme et tous les deux ont montré dans ce seul exemple de domination universelle l'acte de la divine Providence préparant le monde pour le travail de l'Evangélisation chrétienne. Dans la pensée de ces deux grands hommes, Dieu avait choisi un peuple comme son instrument. Il s'est servi de cet instrument pour préparer les voies au christianisme. La mission de ce peuple terminée, ce peuple a suivi le sort de tous les peuples dominateurs. Il n'est plus qu'un souvenir. Son exemple ne sert plus que comme un sujet d'étude pour l'instruction du monde.

Mettons en regard de cette conception insensée dans son orgueil de la domination du monde d'une nation sur les autres nations la conception chrétienne de la solidarité de toutes les nations de la terre énoncée par le Pape. Laquelle des deux conceptions peut assurer aux nations la tranquillité de la paix dans la justice et la charité?

Les nations sont voulues par le bon Dieu comme le bon Dieu veut l'existence des hommes sur la terre. Dieu a voulu la solidarité des hommes entre eux au sein d'une même nation. Dieu veut également la solidarité des nations pour le bonheur de toutes les nations comme la solidarité des individus au sein d'une même nation est nécessaire au bonheur des individus.

Une nation n'est prospère que dans l'union de tous les citoyens. Chaque citoyen paraît travailler pour son bonheur personnel. C'est une vérité que chaque citoyen est avant tout obligé de voir à son bonheur personnel. Mais il est également vrai qu'un citoyen ne peut jouir du bonheur seul quand tous les autres seront privés des choses nécessaires à la vie heureuse. Dans une société bien ordonnée, sous un gouvernement sage et fort, tous les citoyens jouissent de la tranquillité du travail et des biens acquis par le travail. Personne n'a le droit de nuire injustement, à son voisin dans ses légitimes activités. Tous travaillent dans des travaux utiles. Tous possèdent sans crainte les choses nécessaires à la jouissance de la vie. L'abondance des choses nécessaires à la vie règne au sein de la nation parce que les échanges de marchandises entre les nations apportent chez toutes les nations les produits de toutes les nations.

Les produits naturels nécessaires au bonheur de la vie ne sont pas également répartis chez toutes les nations. Le bon Dieu n'a-t-il pas manifesté sa volonté de la solidarité entre les nations dans cette inégale répartition? N'a-t-il pas voulu que les peuples dans la paix mutuelle travaillent les matières nécessaires abondantes chez eux pour échanger leur surplus avec les peuples qui en sont privés et obtiennent par ces échanges ce dont ils ont eux-mêmes besoin?

Ce qui est visible dans l'échange des marchandises ne l'est pas moins dans l'échange des idées, dans l'échange de la culture, dans les arts et l'industrie?

Comment sera possible l'échange nécessaire des biens et des idées dans la guerre? Comment sera possible la paix sans la justice et la justice sans la charité? Comment la justice et la charité seraient-elles possibles à côté d'une nation qui se croit le droit de forcer les autres nations à la servir?

Il nous faut avec le Pape travailler à ramener le monde à Dieu.

H.-A. SIMARD, ptre.
"Le Messager de Saint-Michel"

Le Concordat entre le Portugal et le Saint-Siège

La signature du Concordat entre le Portugal et le Saint-Siège est saluée par l'"Osservatore Romano" comme un évènement exceptionnel, appelé à avoir les plus heureuses répercussions sur l'ensemble des relations entre l'Eglise et l'Etat au Portugal, et sur l'activité spirituelle du catholicisme, dans les colonies portugaises:

"Tous les catholiques, dit-il, et les catholiques portugais, en particulier, forment des voeux pour que la signature de ce document corresponde vraiment à l'ouverture d'une ère de collaboration, toujours plus cordiale, entre le Saint-Siège et les autorités civiles, pour le bien de l'Eglise et des fidèles, non moins que pour le bien du pays.

Cette signature a lieu, en un moment particulièrement opportun et significatif: le Portugal célèbre, en effet, cette année, le huitième centenaire de son indépendance et le troisième centenaire de sa rénovation. Le Portugal possède un magnifique Empire colonial, dont la création est due à l'esprit apostolique des monarques et des explorateurs portugais.

La bienfaisante contribution du Portugal à l'oeuvre de civilisation des colonies — au moyen de la prédication de la religion catholique — est remarquable et incontestée. Les missions catholiques portugaises ont connu des périodes de splendeur et tous les catholiques forment le souhait que le nouvel accord, qui établit une plus étroite collaboration entre l'Eglise et l'Etat, dans l'oeuvre d'évangélisation, favorisé au plus haut degré, le bien-être et la prospérité spirituels des colonies portugaises, lesquelles ne manqueront pas, non plus, de bénéficier, par le fait même, des heureux résultats matériels inhérents à la véritable civilisation, que leur apportera l'entrée de millions d'hommes dans l'Eglise catholique".

—:::—

Parle-moi d'amour

Je m'en vais vous en écrire quelques mots pas très bien, mais pour éviter un plus grand mal.

Dix sur dix prétendants qui s'avancent vers l'autel au radieux matin du mariage croient tout simplement qu'ils vont épouser une "pêche", et quand arrive l'anniversaire des épousailles un certain nombre, pour ne pas dire plusieurs, pensent tout bas, quelquefois tout haut, que le conjoint est une "poire".

Disons d'abord que des conjoints, c'est un peu comme des éléments chimiques: tel mélange forme un composé parfait, tel autre produit une explosion. Et c'est ainsi que bien des "pêches" seraient restées "pêches" si elles avaient mieux choisir leur homme . . . ou leur femme. Gare donc aux mariages mal assortis! Il est bon d'avoir un peu le même âge, la même bonne éducation, des tempéraments qui pourront au moins se tolérer, la même manière d'envisager les grands problèmes de la vie et de l'éternité si l'on ne veut pas voir sauter son bonheur conjugal.

La grande excuse que fournissent les époux malheureux, c'est qu'ils sont tombés subitement en amour, et l'amour étant non seulement aveugle mais aussi bien sourd, ils n'ont rien vu et rien entendu et rien compris des objections à cette hyménée. Pauvre excuse! car on ne tombe pas en amour, excepté dans les romans. On glisse tout bonnement. L'amour n'est pas une attaque de paralysie. Il s'annonce par l'attrait, il progresse par l'entretien et la familiarité jusqu'à ce qu'il prenne assez de vitesse pour causer le vertige. Autrement, si l'amour frappait comme un éclair qu'on ne peut éviter, on verrait certainement des gendres quitter leur épouse pour convoler avec leur belle-mère, reproche bien rarement mérité. Apportez donc autant de soin dans le choix de votre conjoint que dans celui de votre automobile. La passion passe vite et bientôt il ne restera que la raison pour estimer votre bonheur ou votre infortune.

Enfin, n'allez jamais perdre le point de vue sacrement dans le mariage, et la disposition normale dans la réception d'un sacrement, ce n'est pas l'extase, c'est l'acte de foi et de raison, la toilette d'âme devant passer avant la blancheur du boléro, le rosaire avant les pois de senteur.

C'est Dieu qui bénit les mariages et sans Lui vous ne pouvez rien faire.

De grâce, ne l'oubliez pas . . . pour l'amour!

Père A.-M. E. Séguin, O.P.
(Le Rosaire)

—:::—

PIE XII ET LA GUERRE

CITE DU VATICAN. — Le Pape Pie XII a invité les pèlerins italiens de Saint-Pierre de Rome le 19 juin à prier pour leur pays et pour l'Eglise.

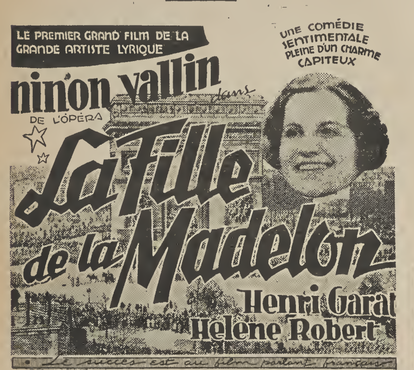
Il a dit de l'Eglise qu'elle pleure sur nombre de ses enfants qui ne sont plus, sur ses églises détruites, sur ses prêtres empêchés d'exercer leur ministère, et sur les innombrables pauvres âmes qui errent au milieu des ruines ou qui sont en exil, pendant que les puissances de l'erreur cherchent à les éloigner encore de leur divin Pasteur.

—:::—

APPELS DES MOBILISABLES

OTTAWA. — Le chef du gouvernement au Sénat, M. Raoul Dandurand, a déclaré à la Chambre haute, en réponse à des questions de l'opposition, que l'appel des hommes, en vertu de la loi de mobilisation générale, aura lieu "avant la prochaine session du Parlement".

GRANDE SEANCE CINEMATOGRAPHIQUE



Le lieutenant de Chassagnes, fils du général, est fiancé à une riche héritière Monique Colberg. Mais il fait la connaissance d'une jeune fille qu'il trouve charmante Madeleine Laurier, dont la mère est la célèbre "Madelon" de la guerre. René de Chassagnes bientôt déclare son amour à Madeleine et cet amour est partagé par la jeune fille. Or, Madeleine apprend que René est fiancé à Monique. Elle trouve une confirmation de ces fiançailles dans la résistance que le général oppose aux sentiments de son fils. René alors rompt avec Monique et déclare à son père qu'il veut épouser Madeleine. Le général espère bien, en ayant une entrevue avec Mme Laurier, briser un mariage qu'il considère comme une mésalliance. Mais en présence de Mme Laurier, le général reconnaît la "Madelon" d'autrefois. Il ne s'opposera pas au mariage de René.



Le Congrès Eucharistique national de Québec

Un film religieux d'un caractère très émouvant que nos abonnés verront au cours de la Tournée du Patriote

et un Dessin Animé Comique

COUPON POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Veuillez trouver ci-joint la somme de .... pour abonnement au Patriote de l'Ouest et m'envoyer le billet de famille auquel j'ai droit pour la séance cinématographique qui aura lieu à ....

Nom ....

Adresse ....

COUPON POUR LES ABONNES EN REGLE

Mon abonnement étant payé jusqu'au .... 1941, veuillez m'envoyer le billet de famille auquel j'ai droit pour la séance cinématographique qui aura lieu à ....

Nom ....

Adresse ....

NOUVELLES

Le nouveau gouverneur général

Le comte d'Athlone à Ottawa

OTTAWA. — Pour la première fois dans l'histoire canadienne, un nouveau gouverneur-général fut accueilli et assermenté à Ottawa, lorsque le comte d'Athlone entra officiellement en fonctions. Ordinairement le gouverneur-général est assermenté à son port de débarquement.

Le nouveau gouverneur-général est arrivé à Halifax, et est parti immédiatement pour la Capitale. Le département d'état et les fonctionnaires du gouvernement avaient depuis longtemps élaboré les détails de la cérémonie qui marqua son arrivée à Ottawa.

Le comte d'Athlone est le deuxième gouverneur-général à arriver au pays en temps de guerre. Le duc de Devonshire qui vint au Canada en novembre 1916, avait été assermenté à son arrivée à Halifax. Le dernier gouverneur-général, Lord Tweedsmuir, avait été assermenté à Québec.

Hanson avait demandé à M. King un cabinet d'union

Le chef conservateur aux Communes décrit une entrevue avec le premier ministre. -- Il formula alors trois demandes

OTTAWA — Le chef conservateur Hanson a décrit aux Communes son entrevue avec le premier ministre King, pour lui demander l'accélération de l'effort de guerre du Canada.

M. Hanson a déclaré avoir formulé les demandes suivantes:

1 que le gouvernement déclarre l'existence d'un état d'urgence nationale.

2—Que le gouvernement propose de prendre l'autorité de mobiliser tous les hommes et toutes les ressources de cette nation pour aider la mère-patrie et pour la défense du Canada.

3—De prendre des mesures pour renforcer le gouvernement, en y faisant entrer immédiatement les meilleurs cerveaux et intelligences du pays, non sur la base d'un gouvernement d'union, mais sur la base d'un gouvernement véritablement national.

Des troupes canadiennes en garnison en Islande

UN PREMIER CONTINGENT EST DEJA RENDU, DECLARE L'HON. M. KING ET D'AUTRES UNITES Y SERONT AJOUTEES PROCHAINEMENT

OTTAWA — Des troupes canadiennes font la garde du royaume stratégique de l'Islande contre le danger d'une invasion allemande et d'autres unités les rejoindront, a déclaré l'hon. Mackenzie King à la Chambre des Communes.

"Le gouvernement consentit il y a quelques semaines à une requête du gouvernement anglais d'envoyer des troupes pour aider à la défense de l'Islande, dit M. King. Le premier contingent de la force expéditionnaire canadienne est déjà débarqué en Islande.

"D'autres unités ont été désignées et les rejoindront bientôt. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance stratégique de contrôler l'Islande, non seulement pour assurer la sécurité des lignes maritimes de l'Atlantique-nord, mais aussi pour la défense du continent".



M. Hector AUTHIER, ci-dessus, député fédéral de l'Abitibi, que le Saint-Père vient de nommer commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, en reconnaissance des services rendus. Pour la même raison, M. l'abbé Viateur Dudemaine, curé d'Amos, vient d'être nommé prélat de Sa Sainteté.

LA CONSCRIPTION AU MEXIQUE

MEXICO — Le président Cardenas présentera une loi de service militaire obligatoire à une prochaine session spéciale du Congrès mexicain. On estime certaine l'approbation de cette mesure par les Chambres. On croit que la session spéciale s'ouvrira le 10 juillet, quatre jours après l'élection présidentielle.

Le président Cardenas proposera aussi l'adoption de mesures permettant d'établir une armée de réserve et un conseil suprême de défense.

Comité pour les réfugiés

REGINA, — L'hon. A. T. Procter, ministre chargé du Bureau de protection de l'enfance, part aujourd'hui pour Ottawa où il assistera à une conférence des représentants convoquée pour étudier le problème des réfugiés.

M. Procter a insinué, lundi dernier, qu'il projette d'instituer immédiatement un comité qui s'occupera des réfugiés en Saskatchewan.

—:::—

LA PROPAGANDE FASCISTE AUX ETATS-UNIS

NEW-YORK — On a appris que le commissaire de police Lewis-J. Valentine a remis aux autorités policières des documents qui démontrent que le consulat général d'Italie à New-York encourage la diffusion du fascisme aux Etats-Unis au moyen de la propagande.

Valentine a remis un mémoire confidentiel aux commandants et inspecteurs de l'escouade affectée à la lutte contre l'activité subversive, sur la propagande fasciste du consulat général italien, avec instruction de procéder à toute arrestation quand et où ce sera nécessaire.

—:::—

DEMANDE A M. ROOSEVELT

DES MOINES, Iowa — Six notables de l'Iowa ont demandé au président Roosevelt de dépêcher la flotte américaine au secours des Alliés et de "prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire cette demande, même s'il faut déclarer la guerre à l'Allemagne."

Ils prétendent qu'il faut empêcher Hitler de s'emparer des flottes anglaise et française, car une telle éventualité menacerait la sécurité américaine.

LA CONSCRIPTION AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON — Le Congrès fera vraisemblablement un accueil plus ou moins favorable au projet conscription des jeunes Américains, que le président Roosevelt étudie présentement et qu'il communiquera au Congrès d'ici trois ou six semaines.

1—Prédiction de l'accroissement des fonds de l'armée.

2—Recommandation unanime du comité naval de la Chambre des représentants de la dépense de $4 milliards pour l'accroissement de la flotte.

3—Moyens pris par un comité sé-

(Suite à la page 8)

La Tournée du "Patriote"

Deux beaux films sonores français

Quelques explications

UN BILLET DE FAMILLE POUR UN ABONNEMENT

Nous avons modifié quelque peu notre règlement de la "Tournée", afin d'éviter toute confusion.

Nous donnons un seul billet — billet de famille — pour l'abonnement du "Patriote" payé jusqu'en 1941. Ce billet autorise tous les membres d'un foyer à assister gratuitement à la séance du "Patriote". Nous demandons aux abonnés de découper le coupon ci-dessous, le remplir et nous l'adresser avec le paiement de leur abonnement.

LES NON-ABONNES

Nous ne donnerons aucun billet à ceux dont la famille n'est pas abonnée au journal. Nous présentons cette séance à nos abonnés. Donc abonnez-vous au journal et toute la famille verra gratuitement deux beaux films sonores français. Ceux qui voudront avoir le billet de famille devront payer un abonnement. Pas de billet sans abonnement.

NOUVEAUX ABONNES

Tout nouvel abonné participera aux mêmes avantages que les anciens. Il n'a qu'à remplir le coupon pour nouveaux abonnés et nous le faire tenir. Il devra joindre à sa demande la somme de $2.00 pour l'abonnement d'un an.

ABONNEMENT PRESQUE ECHU

Tout abonné dont l'abonnement est presque échu ou auquel il manque quelques mois, devra payer un an d'abonnement et non pas seulement le montant pour se mettre en règle. Cette condition s'applique aussi aux nouveaux abonnés.

ABONNES A VIE

Tout abonné à vie ou dont l'abonnement est payé plusieurs années d'avance aura droit au billet de famille.

RETARDATAIRES

Nous faisons, à l'occasion de la Tournée, des conditions spéciales très favorables à tous ceux dont l'abonnement est dû depuis plus d'un an.

1937 à 1941	$4.00	1939 à 1941	$3.00
1938 à 1941	$3.50	1940 à 1941	$2.00

AVIS AUX PERCEPTEURS D'ABONNEMENT

Nous discontinuons pour le temps de la Tournée la commission que nous avons allouée aux percepteurs d'abonnements au Patriote jusqu'à date, puisque nous donnons le billet de famille.

BUT DE LA TOURNEE

Faire résonner le verbe français dans tous les centres franco-canadiens et faire pénétrer le Patriote dans tous les foyers.

N'ATTENDEZ PAS AU DERNIER MOMENT POUR RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT

NOTRE FOI!



NOTRE LANGUE!

Itinéraire

REGIONS DU SUD

JUIN —
- 24 — St-Hubert
- 25 — Storthoaks
- 26 — Bellegarde
- 27 — Cantal (après-midi)
- 27 — Wauchope (soirée)
- 28 — Forget
- 29 — Montmartre

JUILLET —
- 1 — Régina
- 2 — Sedley
- 3 — Radville
- 4 — St-Victor
- 5 — Willow-Bunch
- 6 — Gravelbourg
- 8 — Coderre
- 9 — Meyronne
- 10 — Laflèche
- 11 — Ferland
- 12 — Ponteix
- 13 — Dollard
- 13 — Lac Pelletier (après-midi)
- 13 — Dollard (soirée)

REGIONS DU NORD
- 16 — St-Denis
- 17 — Vonda
- 18 — Prud'homme
- 19 — St-Brieux
- 20 — Zénon Park
- 22 — Prince-Albert
- 23 — St-Louis
- 24 — Domrémy
- 25 — Hoey
- 26 — Bellevue
- 27 — Duck Lake
- 29 — Albertville
- 30 — Marcelin
- 31 — Delmas

AOUT
- 1 — St-Hippolyte
- 2 — Jack Fish
- 3 — Butte-du-Paradis
- 5 — Spiritwood
- 6 — Laventure
- 7 — Léoville
- 8 — Shell River
- 9 — Debden

Aucun des membres d'une famille qui ne veut pas s'abonner au Patriote jusqu'en 1941 ne pourra voir la séance.



Tous les membres d'un foyer abonné au Patriote jusqu'en 1941 pourront assister à la séance gratuitement.

PAS D'ABONNEMENT, --- PAS D'ENTRÉE

Le prix de l'entrée, c'est l'abonnement. Aucun autre moyen d'assister à cette très captivante soirée.

Abonnez-vous au Patriote et ça ne coûtera rien à votre famille pour voir les deux grands films du Congrès eucharistique et de la Fille de la Madelon et le dessin comique.

Envoyez le prix de votre abonnement le plus tôt possible en vous servant des coupons du Patriote

.: D'une semaine à l'autre .:

19 JUIN

Raids aériens allemands

LONDRES, 19. — Le ministère de l'Air annonce aujourd'hui que 11 civils ont été tués et 14 blessés, au cours de raids de bombardiers nazis, dans l'est de l'Angleterre, la nuit dernière et ce matin. Sept avions allemands ont été descendus.

* * *

Invasion russe

LONDRES — La Russie a mis la main sur la Lithuanie, la Lettonie et l'Estonie, ses trois petits voisins de la Prusse Orientale, en prétendant qu'ils étaient liés par des alliances militaires contraires au pacte de mutuelle assistance qu'elle signa avec eux l'automne dernier.

* * *

Villes ouvertes

BORDEAUX, France, 19 — Les autorités françaises viennent de prendre des mesures pour sauvegarder les villes de France et protéger la population française. Le gouvernement vient de déclarer "villes ouvertes" toutes les villes d'une population de plus de 20,000 âmes.

* * *

La marine française

BORDEAUX, France, 19. — Le département français de la marine a annoncé aujourd'hui que la marine française avait coulé plusieurs sous-marins italiens depuis l'entrée de l'Italie en guerre, que la flotte a bombardé des objectifs militaires et industriels par représailles pour les bombardements italiens contre les côtes de Provence, de Tunisie et de Corse, et que les communications sont maintenues en Méditerranée occidentale.

* * *

La ligne Maginot

BALE, Suisse, 19. — Les puissants forts de la ligne Maginot au nord de Bâle ont été abandonnés ce matin par leurs garnisons qui avaient été réduites au minimum.

* * *

Communiqué allemand

BERLIN, 19. — Voici le texte du communiqué émis ce matin par le haut commandement allemand:

"La dislocation des armées françaises va croissant. Des troupes rapides ont pris Cherbourg en Normandie.

"On a dépassé le Mans en se dirigeant vers le sud. On a franchi la Loire en plusieurs points entre Orléans et Nevers.

* * *

Plénipotentiaires

BORDEAUX, France, 19. — Le cabinet français a annoncé aujourd'hui qu'il avait nommé des plénipotentiaires chargés de connaître les conditions auxquelles l'Allemagne serait disposée à consentir un armistice à la France.

* * *

Les opérations militaires en Méditerranée, en Afrique et en Italie

LE CAIRE, 19. — Le commandement du Proche-Orient de la Royal Air Force annonce aujourd'hui une attaque fructueuse contre un sous-marin italien en Méditerranée par un avion de bombardement qui a plongé pour attaquer le submersible. Il annonce également des attaques aériennes contre les bases italiennes de Tessenei et de Rheita en Erythrée. L'aviation de la Rhodésie méridionale aurait de son côté bombardé un poste militaire italien dans le sud de l'Ethiopie.

* * *

ROME, 19. — Le bulletin du haut commandement italien annonce aujourd'hui que des avions de reconnaisance de la marine italienne ont coulé un sous-marin ennemi, que des colonnes anglaises ont été dispersées en Afrique orientale après avoir voulu se servir du drapeau blanc, que l'ennemi a jeté des bombes la nuit dernière sur divers centres de la Ligurie et du Piedmont sans faire de victimes ni causer de dommages appréciables.

:::

★ ★

Monument américain bombardé



Ce monument, érigé sur l'Argonne, en mémoire des soldats américains tués dans la Grande Guerre, a été endommagé par les obus et les bombes.

★ ★

20 JUIN

Les Allemands à Lyon

BORDEAUX, 20. — Les autorités françaises ont rapporté aujourd'hui que des éléments allemands avaient occupé la grande ville industrielle de Lyon à la suite d'une poussée le long des vallées de l'Allier et du Rhône.

* * *

Bordeaux bombardé

On estime que le bombardement aérien de Bordeaux le 20 juin le premier que la capitale provisoire de la France ait subi depuis le début de la guerre, a fait une soixantaine de victimes. Les aviateurs allemands seraient revenus quatre fois à la charge d'une heure et demie à trois heures et demie du matin. Deux des bombes auraient atteint des abris.

* * *

50,000 soldats traversent la frontière

GOUMOIS, France, 20. — Un corps de troupes de la garnison de la ligne Maginot d'environ 50,000 hommes a franchi aujourd'hui la frontière suisse et déposé les armes.

* * *

Toulon se défendra

LONDRES, 20. — On rapporte que le vice-amiral qui commande la grande base navale et militaire de Toulon en Méditerranée a émis une proclamation annonçant qu'il défendrait Toulon avec toutes les forces à sa disposition si l'ennemi l'attaquait.

* * *

Communiqué allemand

Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand:

"La base navale française de Brest, en Bretagne, a été prise.

"En Normandie, on a atteint et franchi en plusieurs points le cours inférieur de la Loire de Nantes à Tours. Dans le coude du cours moyen de la Loire, la poursuite se continue dans le secteur du Cher par Bourges.

"Au sud de la Loire, des unités d'avions de combat ont poursuivi leurs attaques contre l'adversaire en retraite sur les grandes routes. L'aviation a soutenu l'avance de l'armée aux endroits où l'on avait constitué des nids de résistance.

"Dans le nord de la Lorraine, les débris de l'armée française de l'est vaincue — les soldats qui n'ont pas encore été faits prisonniers — sont refoulés de plus en plus étroitement dans la région de la Moselle entre Epinal et Toul, de même que dans la région sud-centrale des Hautes-Vosges.

"Epinal, Toul et Lunéville sont aux mains des Allemands. La lutte se poursuit à la ligne Maginot des deux côtés de Diedenhofen. La ligne Maginot a été de nouveau percée à l'ouest de Wissembourg. Des escadrilles d'avions de combat et d'avions de plongée ont détruit la plus grande partie des ouvrages fortifiés.

"La ville allemande de Strasbourg a été prise du sud et de l'est. Le drapeau de guerre du Reich flotte sur la cathédrale de Strasbourg.

"La jonction des troupes venant de Belfort et du Haut-Rhin s'est effectuée en bordure de la province de Bourgogne.

"Le nombre des prisonniers faits au cours de la seule journée du 19 juin dépasse 200,000.

* * *

Les plénipotentiaires

BERLIN, 20. — La radio allemande a annoncé aujourd'hui que le gouvernement français avait informé l'Allemagne que ses plénipotentiaires chargés de mener les négociations en vue d'un armistice sont le général Huntziger, M. Léon Noël, ancien ambassadeur à Varsovie, le vice-amiral Leluc et le général d'aviation Bergeret.

:::

21 JUIN

A Compiègne

BERLIN, 21. — Hitler a rencontré les plénipotentiaires français dans la forêt de Compiègne, cet après-midi, à 3 h. 30 et leur a remis ses conditions d'un armistice.

* * *

BORDEAUX, 21. — Les conditions de paix d'Adolf Hitler ont été remises, à 10 heures ce matin, aux émissaires français.

Le maréchal Henri-Philippe Pétain, héros national de 84 ans à la tête du gouvernement français à une heure d'adversité, a convoqué une séance du conseil des ministres pour cet après-midi.

A cette séance, les conditions allemandes seront examinées. On croit que la France et le monde apprendront ce soir si ces conditions de l'ennemi sont honorables.

Dans le même temps, il semble, d'après les rapports reçus ici, que l'avance des armées allemandes dans le sud de la France s'immobilise graduellement.

On apprend que le général Charles Huntziger, d'origine alsacienne, et Léon Noël, autre plénipotentiaire et excellent linguiste français, préparent un texte français des conditions allemandes pour le soumettre ensuite à Pétain et à ses ministres.

* * *

1,500,000 Russes à la frontère Allemande

BUCAREST, Roumanie, 21. — On rapporte aujourd'hui, dans un milieu fiable, que la Russie, dans un geste pour empêcher la formation d'un gouvernement favorable à l'Italie et à l'Allemagne en Roumanie, a concentré plus de 1,500,000 soldats le long de la frontière germano-soviétique.

* * *

Concentration de troupes turques

ISTAMBOUL, 21. — La Turquie masse des troupes le long de la frontière de la Thrace, province de Grèce, annonce-t-on.

* * *

L'Italie a subi de grosses pertes

BORDEAUX, 20. — Le ministère de la Défense nationale rapporte, aujourd'hui, que plusieurs sous-marins ennemis ont été coulés dans la Méditerranée et que des objectifs militaires et industriels ont été bombardés au cours de la première semaine de guerre avec l'Italie.

Cette action aurait permis d'assurer les communications maritimes françaises dans la Méditerranée occidentale.

* * *

Sous-marin coulé

LONDRES, — L'Amirauté annonce, aujourd'hui, qu'un sous-marin allemand a torpillé et coulé le navire marchand "Andania" converti en croiseur.

Les deux Allemagne

M. Hilaire Belloc a publié dans "The Weekly Review" du 18 janvier 1940 cet article dont nous empruntons la traduction à la "Revue Universelle", de Paris, numéro du 1er mars:

Pendant les sinistres quinze ans qui ont suivi l'armistice, alors que, sous l'égide de la Banque d'Angleterre, toutes les forces économiques et politiques de notre pays n'avaient qu'un but: restaurer le Reich et lui rendre ses forces, on nous disait qu'il convenait de parler de "deux Allemagnes". L'une était une bonne Allemagne, adonnée aux Parlements, aux politiciens de métier et à tout ce que cela représente. L'autre était une vilaine Allemagne qui méditait des projets de revanche. Comme on supposait que ces projets visaient les Français, la finance de New-York et de Londres n'y voyait pas grand inconvénient. Plus fort serait le Reich, plus grande serait la chance d'en obtenir de l'argent sous forme d'intérêts aux banques. On déplorait tout ce qui pouvait y faire obstacle, comme l'indépendance de la Pologne ou de la Bohême, ou le paiement des réparations. Et l'on espérait bien s'en débarrasser.

Vint le mouvement nazi; il ne fut plus question des deux Allemagnes, ce non-sens... On espérait encore que le nazisme, en rendant au Reich richesse et puissance paierait finalement son tribut aux banques de Londres et de New-York. D'où l'appui que nous donnâmes au rétablissement de la conscription en Allemagne et à la réoccupation de la rive gauche du Rhin. Tout alla bien jusqu'au jour où nos maîtres s'avisèrent qu'après tout le Reich remilitarisé pourrait bien ne pas payer tribut aux banques. Mais le coeur changea lentement. L'admiration et le respect pour le Reich continuèrent. On ne voulut pas de cette politique qui consistait à donner à la Grande-Bretagne l'armée qu'elle devait avoir: ce qui s'ensuivit, nous le savons.

Voici la vérité: quoique les deux Allemagnes ne fussent pas ces figures imaginaires qui hantaient nos politiciens publicistes et universitaires, il y avait réellement deux Allemagnes. Il n'y avait pas "une bonne Allemagne" qui eût été quelque chose comme l'Angleterre et "une mauvaise Allemagne" qui, elle, gardait des intentions belliqueuses. Les deux Allemagnes également réelles qui s'opposaient encore était une Allemagne qui s'efforçait de rester fidèle à certaines traditions de culture européenne et une autre Allemagne qui, depuis des générations, s'en était écartée de plus en plus. Il n'est pas exact de dire que la première Allemagne, la plus civilisée, était l'Allemagne catholique et que l'Allemagne barbare était l'anticatholique; mais il est incontestable que l'attraction qu'exerçait sur les Allemands la civilisation européenne était centrée sur des traditions catholiques de plus en plus déclinantes. Et le symbole de cette influence traditionnelle vacillante, c'était Vienne; alors que la Prusse formait le noyau de l'autre Allemagne. Cette seconde Allemagne l'emportait déjà depuis longtemps avant la Grande Guerre, elle fut renforcée par le mouvement nazi au delà de toute prévision. Le jour où, grâce à Hitler, Dolfuss fut assassiné, cet assassinat consacra la victoire définitive de Berlin sur Vienne. Tout ce qui a suivi n'est qu'une simple conséquence de la nouvelle victoire de la Prusse.

Des deux Allemagnes, l'une, Allemagne prussianisée, a pris complètement la direction du Reich. Si le Reich devait survivre, ce serait la survivance d'une Prusse encore renforcée. Il n'y a pas de troisième solution: ou l'unité d'aujourd'hui sous l'égide de Berlin continuera après cette guerre — et dans ce cas l'Europe occidentale et méditerranéenne aura perdu la guerre — ou l'unité artificielle sous les ordres de Berlin disparaîtra — alors l'Europe pourra respirer de nouveau et les puissances occidentales et méditerranéennes l'auront emporté.

Si la civilisation perd cette bataille, ce sera la preuve que la Prusse a gagné la partie. Si notre conception du monde survit, le Reich unifié ne peut survivre. Il n'y a pas de place pour les deux en Europe l'une doit nécessairement détruire l'autre.

Mais la destruction de la domination prussienne ne pourra jamais venir de l'intérieur du Reich qui est aujourd'hui et restera, aussi longtemps qu'il sera uni, chose prussienne. La vieille Allemagne, l'Allemagne civilisée, l'Allemagne traditionnelle n'a pas la force de se relever seule.

Nous avons entendu adresser des appels pathétiques à cette vieille Allemagne par des gens à qui leur connaissance de l'histoire et de la littérature allemandes permettait de dire leur mot là-dessus. Pendant des années ils nous ont assuré que la Bavière ne succomberait pas. Pendant des années encore, ils ont continué à nous assurer que l'Autriche catholique ne succomberait pas. Malheureusement les événements ont prouvé la vanité de ces assurances. La vieille Allemagne n'est pas seulement défaite, mais détruite. Parmi les Allemands qui ont plus de trente-cinq à quarante ans, une minorité conserve de façon de plus en plus incertaine les habitudes de la vieille Allemagne, de cette Allemagne qui faisait encore partie de l'Europe. Les hommes plus jeunes, eux, ont adopté la nouvelle Allemagne coeur et âme. Avec les années, le changement sera de plus en plus visible et aura des racines de plus en plus profondes. L'alliance de la nouvelle Allemagne et de l'Etat soviétique communiste peut ne pas devenir plus forte, bien que tout porte à croire qu'elle le deviendra. En tous cas, si la nouvelle Allemagne — triomphe de la Prusse et du Troisème Reich unifié qu'elle a consacré — demeure en tant qu'Etat, alors notre civilisation ne peut survivre. Il n'y a pas d'autre issue. Le Reich prussianisé, maintenant son unité, sera le maître et l'éducateur de la Russie communiste, dont il subira l'influence communiste plus fortement encore que ne la subissent aujourd'hui les Allemands. Il sera, indirectement, le maître politique de tout le Danube et des Balkans. Il contrôlera les Dardanelles et exercera son hégémonie sur la Scandinavie. Que cet état de choses advienne ou non, cela dépend du maintien ou de la dislocation de l'unité allemande. Et (une fois de plus) l'épreuve, c'est la Pologne.

Hilaire BELLOC

:::

CAROL DEMANDE AUX TURCS DE RESTER NEUTRES

BUCAREST — Les cercles diplomatiques assurent que le roi Carol de Roumanie a envoyé un message au président Ismet Inonu de Turquie maintienne sa neutralité en vue d'empêcher la guerre européenne de se propager aux Balkans.

Nouveau feuilleton du "Patriote"

Le Nouveau Docteur

par JULES PRAVIEUX.

(V)

(Suite)

Elle y revenait très vite, avec un élan qui ne faisait que croître chaque jour: elle s'était aperçue que son médecin s'intéressait plus à Françoise Chanteau qu'à sa sciatique. Mme Poncet n'était point tentée d'en faire reproche au jeune homme: "le doyen sera content de moi", se disait-elle.

La vérité était que Françoise avait fait une extraordinaire impression sur le docteur Bravières, lorsqu'il l'avait vue à la villa des Bruyères. Pourtant, il n'avait guère pu connaître de la jeune fille que les agréments et le charme de sa personne. Mais ces agréments et ce charme étaient tels qu'ils ne pouvaient passer inaperçus. Avec son fin profil, l'ovale harmonieux et le coloris délicat de son visage, ses yeux bleus et ses cheveux d'un blond d'or qu'elle portait relevés en bandeaux sur les tempes, Françoise devait enchanter le premier regard d'un jeune homme. Ceux qui la voyaient à côté de son père, grand, au torse robuste, et de sa mère qui, ornée d'embonpoint, se plaignait elle-même d'être "trop volumineuse", n'en admiraient que plus la grâce svelte et souple bien qu'un peu fluette de la jeune fille. Elle était le plus délicieux trait d'union entre le docteur et sa femme, entre cette force un peu abrupte et cette douceur un peu massive.

Dès sa première rencontre avec elle, Pierre Bravières avait subi le charme qui émanait d'elle et contre lequel il n'avait même pas cherché à se défendre: "Dire, pensait-il, que j'ai devant moi la fille du vieil ours avec qui je suis en guerre! Quel malheur pour cette enfant d'avoir un tel père! Quel malheur plus grand encore pour elle, d'être forcée de vivre avec lui! Ce qu'elle doit souffrir!" Mme Poncet à qui, le lendemain, il fit part de ses réflexions, se garda bien de le détromper. Elle pensa qu'il était de l'intérêt de la cause qu'elle servait de représenter Françoise Chanteau comme une victime, une martyre qui devait subir, chaque jour, les emportements, l'humeur âpre et despotique de son père, contre laquelle la nature moutonnière et passive de Mme Chanteau n'était qu'une médiocre défense.

Heureusement, la vérité n'était point si sombre, mais Mme Poncet croyait habile de pousser au noir le tableau des tourments supposés de Françoise. Elle voulait que la jeune fille s'offrît aux regards du docteur Bravières avec le prestige de la beauté, de la grâce et du malheur. Délibérément, elle cherchait, en exagérant les aspérités de caractère du docteur Chanteau, l'inertie de tempérament de sa femme, à apitoyer Pierre Bravières, à l'attendrir sur le sort de cette pauvre Françoise, fleur délicate poussée entre deux rocs et qui s'étiolait dans ce milieu sans lumière et sans joie: "Avec les hommes, ceux du moins qui ont un peu de coeur, ça prend toujours", pensait-elle. Pierre n'avait point contrôlé les dires de Mme Poncet: il n'y songea pas, tant les affirmations de sa cliente lui paraissaient vraisemblables et semblaient s'accorder avec la rumeur publique. Pour lui, Mme Poncet disait la vérité: de toute son âme, il plaignait Françoise et il s'attristait en pensant à elle. Aussi, portait-il en lui, pas très loin du coeur, l'image de cette jeune fille qu'il n'avait fait qu'entrevoir, qu'il devinait si douce et si tendre, qu'il croyait si malheureuse et qu'il jugeait digne d'une si grande pitié. Telles étaient ses dispositions d'esprit lorsqu'il s'était rendu à Verney pour y acheter des meubles à la maison Cortillat. C'est alors que cédant à une inspiration qui ne l'avait point encore visité, il avait dit, devant Mme Cortillat, cette phrase que jamais il n'avait encore prononcée et qui, une semaine auparavant, était bien loin de sa pensée: "Reste à savoir si ces meubles conviendront un jour à ma femme!"

Depuis ce jour, l'idée du mariage était à demeure dans son esprit: il ne cherchait pas à l'en déloger. Il semblait qu'autour de lui, on s'employât à l'y maintenir. Comme il avait fait don à l'abbé Tharot d'un très beau calice d'argent doré pour le remercier de son hospitalité, le doyen lui dit: "Mon cher ami, le calice me servira pour la première fois quand je célébrerai la messe, le jour de votre mariage. De grâce, ne me faites pas trop attendre!" Pierre Bravières eût voulu promettre à l'abbé Tharot cette joie que, dans un temps prochain, il aurait à se servir du calice, mais rien ne l'autorisait à offrir un tel espoir au doyen. Ce jeune homme avait envers la vie de singulières exigences: il réclamait d'elle plus que trop souvent elle ne peut donner. Pierre était de plus en plus résolu à n'épouser que la jeune fille qu'il aimerait et dont il serait aimé. Il ne concevait pas une union indissoluble, éternelle, sans un amour fort et réciproque. Il se disait qu'attendre que le mariage soit célébré pour savoir si on s'aimera, c'était, pour parler comme les gens de Brenay, "mettre la charrue devant les boeufs"; c'était s'exposer à l'aventure. Et il ne voulait pas que son mariage fût une aventure. Aussi ne pouvait-il donner au doyen une assurance plus formelle: l'élue, il ne la connaissait pas. Françoise Chanteau! Il n'avait fait que l'entrevoir. Sans doute, et il était près d'en convenir, cette jeune fille ne lui était plus indifférente. Pierre n'osait s'avouer à lui-même le travail intérieur qui s'opérait en lui depuis quelques jours, cette orientation vers la douceur du mariage que sa première rencontre avec la jeune fille avait provoquée chez lui. Il évitait d'unir dans ses réflexions le souvenir de Françoise à l'idée d'un mariage possible qu'inconsciemment, et sans même s'attarder à l'examiner, il reléguait dans le domaine de l'irréalisable. Lui, épouser la fille de son esprit à un événement aussi invraisemblable: "On doit avoir une jolie opinion de moi dans la maison, se disait-il: les dames Chanteau en entendent de dures sur mon compte, et si le vieux pouvait m'étrangler! . . ." Si le docteur Bravières eût connu ce qui se passait dans l'âme de Françoise Chanteau, peut-être eût-il laissé ses pensées prendre plus d'allure et d'audace.

Il s'en fallait que Françoise fût la victime, la "martyre" que Mme Poncet avait représentée à Pierre Bravières! La vérité est que la jeune fille n'avait point trop à pâtir dans sa famille. Mme Chanteau, en perpétuelle alarme sur la santé de sa fille, traitait Françoise comme une fermière ses poulets de grain: elle semblait n'avoir d'autre souci que de voir son poussin "engraisser", prétendant que l'embonpoint est un signe de santé, et s'offrant elle-même comme exemple et comme preuve. Elle passait ses jours et une bonne part de ses nuits à imaginer les précautions à prendre pour que Françoise évitât le rhume de cerveau, et dépensait des trésors d'invention, d'astuce, de ténacité pour la préserver du froid aux pieds ou des courants d'air. Le docteur avait pour sa fille une affection profonde qu'on eût très justement prise pour de la tendresse, si, par prudence, il ne l'eût dissimulée sous ces airs bourrus qui masquaient sa vraie nature. Il se cachait pour chérir sa fille, ne redoutant rien tant que de paraître "sensiblard". Il aimait selon son tempérament, et à sa manière, fortement et rudement. Sans qu'il y parût, Françoise exerçait sur son père un empire d'une irrésistible douceur dont elle ne cherchait pas à abuser, mais qui l'aidait bien souvent à maintenir la paix dans la maison. Que de fois les emportements du docteur étaient tombés devant la mine attristée de sa fille! Que de fois une parole, un regard de Françoise avaient épargné à sa mère une de ces algarades que son mari ne lui ménageait guère!

Françoise Chanteau n'était donc pas une "victime": heureuse, elle n'avait qu'à se laisser aimer de ces deux êtres qui ne vivaient que pour elle. La jeune fille avait vingt et un ans, et n'ignorait pas qu'elle devrait un jour, bientôt peut-être, quitter ses parents. Elle savait qu'un jeune homme viendrait qui serait d'abord l'étranger, puis le fiancé, puis le mari, le maître qui l'emmènerait ailleurs, loin peut-être. Bien que Françoise n'eût aucune raison de voir en cet inconnu le sauveur, le libérateur qui la délivrerait de ses parents, il lui arrivait parfois de penser à lui, d'appeler le rêve à son secours pour tâcher de se le représenter tel qu'elle voulait qu'il fût: elle aimait ce type de mari qu'elle s'était créé. Depuis qu'elle avait rencontré le docteur Bravières chez Mme Poncet, il lui semblait que son rêve s'était précisé, que l'image si lointaine et si indécise auparavant prenait des contours plus fermes. Pourtant, que savait-elle du jeune médecin? Tout au plus, pouvait-elle porter un jugement sur la figure et les manières du docteur Bravières. Sa figure était agréable, ses manières étaient fines, distinguées, mais Françoise avait la sagesse de n'accorder aux attraits physiques que la considération qu'ils méritent. Elle n'avait pas la sensibilité d'une petite couturière qui attache son coeur aux moustaches du beau cuirassier qui passe; et Françoise ne pensait pas qu'une paire de larges épaules, avec leur prestige de contreforts étayant une haute bâtisse, fût nécessaire à son bonheur. Assurément, Pierre Bravières manquait de prestance, mais les yeux de la jeune fille n'en étaient pas choqués. Sous la stature un peu frêle du jeune médecin, dans sa voix claire et ferme qui avait par instants des inflexions câlines, dans son regard où brillait une flamme d'énergie et passait parfois comme la grâce d'une caresse, Françoise croyait discerner une âme forte et douce, sans se demander si ces qualités qu'elle prêtait au docteur Bravières, elle ne les empruntait pas à son propre rêve. Sans se rendre compte de ce qui se passait en elle, Françoise Chanteau en vint à constater que le docteur Bravières n'était pour tout Brenay, "le nouveau médecin", le concurrent de son père, mais un jeune homme "pas comme un autre". Lorsqu'on prononçait devant elle ce nom de Bravières, elle rougissait. Bravières! Quelle vertu avaient donc ces quatre syllabes pour la troubler ainsi? Très vite, elle apprit à reconnaître, au cri de la sirène, l'auto du docteur, lorsqu'elle glissait dans la rue Bourg, devant la maison. Quand Françoise se trouvait seule dans la salle à manger, il lui arrivait de se lever, de courir d'un élan jusqu'à la fenêtre, de soulever le rideau d'un doigt discret, pour voir passer le médecin, et de le suivre des yeux jusqu'au moment où la voiture disparaissait au tournant de la rue des Fossés.

Ce besoin d'affection, de tendresse qui était en elle, la jeune fille le sentait grandir depuis qu'elle avait rencontré Pierre Bravières chez Mme Poncet. Lorsque autrefois Françoise se demandait quel tribut de qualités de coeur et d'esprit devrait lui apporter, pour faire d'elle une femme heureuse, celui qui se présenterait pour être son mari, jusqu'où pourrait aller son rêve de jeune fille et où il devrait s'arrêter, elle concluait: "Oh! pourvu qu'il m'aime!" Quand elle pensait maintenant à Pierre Bravières, elle se prenait à croire, sans tenter de raisonner et de justifier un sentiment si soudainement éclos, que celui-là, s'il était son mari, l'aimerait vraiment comme elle voulait être aimée. Et c'était pour elle une grande douceur de se dire que son coeur pourrait répondre à une telle affection qu'elle prévoyait si tendre et si forte.

Mme Poncet qui avait le "flair", comme il lui plaisait de s'en vanter, croyait bien avoir deviné les pensées de derrière le coeur qui hantaient Françoise Chanteau et Pierre Bravières; et elle se réjouissait: "Ils se plaisent, c'est sûr, ces petits, se disait-elle. Au reste, pouvait-il en être autrement? Cette gamine serait bien difficile si le jeune Bravières offusquait ses regards. Je voudrais bien voir ça qu'elle fît la dégoûtée! Et le docteur aurait bonne grâce vraiment à dédaigner un petit coeur qui ne demande qu'à se donner! Est-elle assez gracieuse, fine, avenante, cette Françoise! Quel plus joli cadeau peut-on faire à un enfant de vingt-sept ans qui est en appétit de mariage, comme ils le sont presque tous à pareil âge! Tout va bien, mais nous ne sommes pas au bout de nos peines. Le plus dur reste à faire".

Mme Poncet comprenait très bien que l'élan de sympathie qui semblait pousser l'un vers l'autre ses deux protégés, risquait de tourner court, si on ne leur offrait pas des occasions de se voir, de se connaître, partant d'augmenter leur mutuelle estime, en attendant cette autre chose qui ne pouvait tarder à venir. L'embarras de Mme Poncet était extrême. Les convier de nouveau, astucieusement, et par surprise, à se retrouver à la villa des Bruyères, il n'y fallait point songer. Quand bien même le jeune médecin et aussi les dames Chanteau se prêteraient à la petite manoeuvre, et ce n'était pas impossible, après tout. "le vieux croquemitaine de père Chanteau était là pour un coup", comme disait Mme Poncet. Le procédé de l'embuscade était donc éventé. Il convenait de trouver mieux. Tandis qu'elle y réfléchissait, Mme Poncet se souvint très opportunément que la villa des Bruyères, bâtie par elle quinze ans auparavant, n'avait point encore été bénite par M. le curé. Eh bien, elle réparerait sa négligence, donnerait à la cérémonie une certaine solennité, inviterait les personnes de ses relations, et, tout naturellement, le docteur Bravières. Et les dames Chanteau seraient très discrètement priées de venir. Elle s'arrangerait bien pour que les deux jeunes gens fussent réunis au lunch qu'elle se proposait de donner après la bénédiction. Avec la fougue ordinaire de sa nature, Mme Poncet se jeta dans ce projet nouveau impétueusement.

Restait à obtenir l'assentiment du curé-doyen qui devrait bénir la maison. Pour ne point effaroucher la conscience prompte à l'alarme de l'abbé Tharot, Mme Poncet se promit bien de ne point lui dévoiler son projet dans toute son ampleur. elle omettrait de lui révéler son dessein de joindre à la bénédiction la solennité très profane d'un lunch, petite cérémonie qui avait dans sa pensée une grande importance, mais qu'elle ne voulait point faire connaître à son curé dès maintenant.

Comme le lendemain du jour où sa résolution fut prise était un dimanche, Mme Poncet se rendit après la messe dans la sacristie de l'église où elle trouva l'abbé Tharot qui écrivait des bans de mariage sur un registre. Les deux "promis" étaient là qui déclinaient leurs noms et prénoms. Mme Poncet attendit qu'ils eussent quitté la sacristie, puis bravement elle exposa sa requête au doyen:

— Madame, fit l'abbé Tharot, bien que votre désir de demander pour votre maison les bénédictions de l'Eglise soit bien un peu tardif, je ne puis que l'approuver.

— Oh! monsieur le doyen, s'écria Mme Poncet. que vous êtes bon, et comme je vous remercie!

— Ne me remerciez pas si vite, fit le doyen, calmant d'un geste cet élan de gratitude, je veux bien bénir votre maison, mais j'y mets toutefois une condition.

— Et laquelle, fit Mme Poncet.

— Il y a, reprit l'abbé Tharot, dans les prières du rituel que je lirai à haute voix avant d'asperger d'eau bénite votre maison, une phrase que je me permets d'offrir à vos réflexions: "*Et intra parietes domus istius angeli luce lucis inhabitent*".

— C'est que je ne connais pas le latin, dit Mme Poncet d'une voix humble, et baissant la tête comme une petite fille qui n'a pas appris sa leçon.

— Ah! c'est juste! s'écria le doyen. Je dirai dans la prière du rituel: "Seigneur, que les anges de la lumière habitent entre les murs de cette maison". Or, je ne voudrais pas, madame, donner aux anges du Seigneur de trop vilaines choses à garder, et les exposer à se trouver en une compagnie qui ne saurait leur agréer. Vous avez chez vous, je le sais, et je vous en ai fait maintes fois reproche, beaucoup de ces livres, de ces *libri lepidi*, de ces *fabulae amatoriae* . . . ah! pardon, de ces romans, je veux dire, qui semblent écrits tout exprès pour la perversion des coeurs et la perdition des âmes!

— Monsieur le doyen, dit Mme Poncet, l'air contrit, les yeux à terre, je prends la résolution de n'admettre chez moi que des romans dont les auteurs sont de l'Académie française.

— Oh! madame, fit l'abbé Tharot, vous me donnez là une assez piètre garantie! Bien que l'Académie française ait eu pour fondateur un évêque, un cardinal, il s'en faut que tous ces messieurs qui lui doivent aujourd'hui d'être académiens soient des anges de lumière! Non, je ne puis être satisfait d'un engagement aussi peu rigoureux . . . M'assurez-vous, madame, que le jour de la bénédiction, je ne verrai pas s'étaler sous mes yeux des livres dont le titre et le nom seul de l'auteur sont un scandale?

— Je vous promets, monsieur le doyen, que vous n'en verrez aucun!

— Alors, c'est chose entendue, madame, fit l'abbé Tharot, pour le jour qu'il vous plaira de choisir, et que vous voudrez bien me faire connaître.

Lorsqu'elle eut quitté le doyen, Mme Poncet chercha quel jour de la semaine elle pourrait choisir. Elle opta pour le jeudi suivant. Incidemment, elle avait appris que le docteur Chanteau était parti pour Lyon où un parent malade le faisait appeler et qu'il ne devrait rentrer à Brenay que le samedi. Elle voulait que la cérémonie eût lieu en l'absence du vieux médecin. C'est qu'en effet, il eût été bien capable d'interdire à sa femme et à sa fille d'y assister: "Avec un pareil monsieur, se disait-elle, le meilleur moyen d'avoir une permission, c'est encore de ne pas la demander. Donc, ce sera pour jeudi: je n'ai plus qu'à lancer mes invitations!"

(A suivre)

PETIT COURRIER D'EUROPE

FRANCE

UNE EUROPE NOUVELLE

On se battait vraiment pour la civilisation et la chrétienté, lorsqu'on faisait le combat de la France. Avec cette croisade qui se termine dans le sang et dans l'horreur d'une oppression qu'on a peine encore à s'imaginer, les peuples libres sentent passer, sur l'Europe continentale, un vent d'obscurantisme et de barbarie. Des institutions millénaires qui avaient, dans le cours de leur histoire glorieuse, fait la lente conquête des privilèges de l'homme moderne, s'écroulent, s'effondrent avec les restes de l'armée française. De l'autre côté de l'Atlantique, se dresse maintenant une Europe nouvelle, menaçante, bardée de fer, où se forgent actuellement les armes puissantes au moyen desquelles les dictateurs veulent écraser l'Angleterre et mettre Amérique à leur merci.

---:::---

ANGLETERRE

LE DERNIER REMPART

Tout ce qui garantit aux citoyens dignes de ce nom leur liberté de penser et d'agir, tout ce qui s'oppose à ce qu'on fasse de chaque homme un sanglant automate, tient, à l'heure actuelle, dans le combat tenace que la Grande-Bretagne, forte de ses ressources propres et de l'appui librement consenti par ses Dominions, livre contre les hordes d'envahisseurs dont les succès militaires n'ont été obtenus que par la violation systématique des engagements les plus sacrés et par le recours aux plus abominables coups bas.

---:o:---

NORVEGE

AUX PORTES DE L'AMERIQUE

De Norvège, les Allemands projettent de s'élancer, par-dessus les îles britanniques, à la conquête de l'Islande dont ils ne sont séparés que par 650 milles d'océan, distance sur laquelle on peut compter deux étapes solides: les îles Shetlands et Feroe.

En considérant une carte de l'Atlantique-Nord, on observe que l'Islande domine de très près le continent américain. C'est une terre stratégique dont les Nazis veulent s'emparer à la fois pour cerner l'Angleterre et pour préparer leurs voies de conquête du Canada et des Etats-Unis. Si de Norvège en Islande, il n'y a que 650 milles d'océan, la distance d'Islande au Groënland n'est que de 190 milles, et du Groenland au Canada, que de 300 milles, et même moins à certains endroits. Toute cette route maritime du nord a été soigneusement étudiée par les experts de géopolitique de Berlin. On relève sur leurs cartes de nombreux projets de bases aériennes et navales. L'Islande a été fréquemment visitée, avant la guerre, par des expéditions allemandes de "géologues", de "chasseurs" et de "pêcheurs", tous experts en cartographie et en hydrographie. La superficie de l'île est de 39,700 milles carrés. Son littoral est de 3,700 milles, dentelé de fjords, l'abri idéal du sous-marin. Ce petit pays est, à l'heure actuelle, militairement occupé par un détachement d'Anglais. Quant au Groënland, nos "mounties" en patrouille sur la terre de Baffin, peuvent voir, par temps clair, les côtes de cette grande île danoise.

---:o:---

LA GUERRE ET SA REPERCUSSION SUR LE CANADA

"Plusieurs s'imagineront peut-être que la catastrophe qui s'abat sur les pays d'Europe ne peut nous atteindre, que l'Amérique est à l'abri et que nous n'aurions pas beaucoup à souffrir si l'Allemagne était victorieuse. C'est une illusion!

La victoire de l'Allemagne aurait sur l'Amérique et sur le Canada tout particulièrement une répercussion funeste et dans le domaine spirituel et social et dans le domaine économique". — L. Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C. dans "La Terre de Chez-Nous", 5 juin 1940.

PRINCE DU MENSONGE

"Hitler s'est couronné lui-même prince du mensonge. Vingt détails de sa technique de combat le prouvent. Quand il veut faire la guerre, Bismark prend la peine, lui, de tromper par une longue et subtile ruse l'adversaire, les Allemands et les Neutres; avec lui, on ne saura la vérité que vingt ans plus tard. Mais Hitler se jette sur la vérité comme sur une ennemie personnelle; il la déchire, la piétine à la face du monde. Il nie le soleil en plein jour." — Pierre Dominique.

---:::---



Le capitaine Archibald RAMSAY, député aux Communes britanniques, arrêté à Londres, à cause de ses affiliations à des organisations dites de "5e colonne".

POTENTAT SACRILEGE

"Je suis le plus grand Allemand qui ait jamais vécu. L'humanité, conduite par la race allemande, est maintenant dans une période de transition, semblable à celle qu'elle a traversée quand le singe est devenu homme. Elle passe maintenant de l'état humain à l'état super-humain. Je la précède. Si tant est qu'il y a un Dieu en ce monde, je suis ce Dieu". — Hitler.

---:o:---

PERTES NAZIES EN NORVEGE

BERLIN, — Les pertes allemandes en Norvège ont été de 5,296 hommes (tués, blessés ou disparus), de 35 navires et de 90 avions, annonce le haut commandement nazi.

Les Allemands ont eu 1,317 officiers et soldats tués, 1,604 blessés et 2,375 disparus.

Les pertes navales allemandes comprennent trois croiseurs, six sous-marins, un torpilleur, dix contre-torpilleurs et quinze navires de tous types, principalement des transports.

L'aviation allemande a perdu 90 appareils. Vingt-sept autres avions ont été endommagés dans des atterrissages forcés ou dans des attaques de l'ennemi.

---:::---

Avertissement des Etats-Unis à l'Italie en vertu de la doctrine Monroe

ROME — On apprend d'excellente source que le gouvernement des Etats-Unis aurait averti l'Italie qu'il ne tolérerait aucune intervention de l'Allemagne ou de l'Italie pour ce qui a trait aux possessions françaises et anglaises de l'hémisphère accidental. Le gouvernement des Etats-Unis aurait fait tenir au gouvernement italien une note où l'on cite des extraits du message de 1923 où le président Monroe proclamait la doctrine à laquelle il a attaché son nom, politique qui s'oppose à ce qu'une puissance extra-américaine étende sa juridiction sur du territoire américain.

Remboursement

OTTAWA — M. J.-L. Ralston, ministre des Finances, a annoncé que des arrangements ont été faits pour le remboursement, le 1er octobre 1940, des valeurs nominatives 1940-60 du Dominion du Canada.

Ces valeurs échoient le 1er octobre 1960, mais sont sujettes à rachat le 1er octobre 1940. Le Dominion se réserve la faculté de les racheter, moyennant préavis de trois mois. Ces valeurs sont échues au montant de 19,500,000 livres sterling, contre lequel il y a une caisse d'amortissement de 2,463,000 livres sterling. Cela laisse donc une somme nette de 16,837,000 livres sterling, ou $74,937,000 à honorer au taux courant d'intérêt.

Il est à noter que cela implique un remboursement d'une valeur du Canada qui est tenu à présent par des spéculateurs de la Grande-Bretagne.

Le dernier effet de cette opération sera de rendre disponibles au Royaume-Uni des dollars du Canada pour l'achat des commodités principales du Canada et pour des produits fabriqués requis pour la poursuite de la guerre.

Ce rachat est la deuxième grande opération de reboursement exécutée par le Dominion depuis le commencement de la guerre. En octobre 1939 l'émission des valeurs nominatives 1930-50 du Dominion du Canada était rappelée pour rachat le 17 avril 1940. L'opération avait pour résultat de rendre disponible approximativement $91,000,000 au Royaume-Uni.

:-: LA PAGE DE GRAVELBOURG :-:

MARIAGES

HUPE — L'HEUREUX

Le 11 juin dernier, M. le curé L. Lussier bénissait le mariage de Mlle Y. L'Heureux et M. Rosaire Hupé de Gravelbourg. M. Ph. L'Heureux et M. A. de Bretagne accompagnaient la mariée et le marié respectivement. Des cantiques appropriés furent rendus par Mme Louis Gravel, Mlle Renée Gravel et M. Lucien Bourgeois, avec Mlle H. Lemoine à l'orgue. La mariée était élégante dans une jolie toilette rose avec accessoires blancs. Le déjeuner fut servi chez les parents de la Mariée après lequel les époux partaient pour leur voyage de noces au Manitoba, où demeurent les parents de M. Hupé. A leur retour, ils feront leur demeure à Gravelbourg.

Mardi soir, le 18 juin, plusieurs amis se réunissaient chez M. et Mme Ph. L'Heureux pour saluer les nouveaux mariés lors de leur retour du Manitoba.

* * *

LAROCHELLE—CARROBOURG

Mardi matin, le 11 juin, en la cathédrale Ste-Philomène, avait lieu le mariage de Mlle Rita Carrobourg à M. A. Larochelle. M. l'abbé R. Bérubé, vicaire, officiait. Les pères respectifs (des époux) accompagnaient les nouveaux époux. La mariée portait une jolie robe rose avec accessoires blancs. Le déjeuner fut servi chez M. et Mme H. Larochelle, parents du marié et les nouveaux mariés partaient ensuite pour Meadow Lake où ils visiteront amis et parents.

Aux nouveaux époux, nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur!

Au couvent

Les élèves du Couvent et de l'Ecole publique tenaient leur journée champêtre annuelle, le 13 juin dernier. L'avant-midi, une parade composée des élèves des divers grades, ayant à la tête la fanfare junior de Gravelbourg, se rendait par la rue principale jusqu'au cénotaphe, érigé près de la station. Après l'hymne nationale joué par la fanfare, le rangs se reformèrent et reprisent le chemin de l'école. Il y eut ensuite une revue d'exercices physiques des grades 2 à 9 inclusivement, devant la commission scolaire. Messieurs Marcel Bonneau et Earl Laberge adressèrent quelques mots de circonstance, le premier en anglais et en français, le second en anglais.

Dans l'après-midi un concours de parties de balle-au-camp eut lieu entre les grades supérieurs et secondaires, entre les filles de la ville et du couvent.

Le soir, tous les élèves des grades 9, 10, 11, 12 se réunissaient au couvent pour une soirée récréative. Il y eut chant, musique, concours quiz et pour terminer un banquet servi dans le refectoire. M. Earl Laberge en termes chaleureux exprima la reconnaissance et l'ambition des finissants de 1940. M. Elmer Doutre, ancien élève et étudiant universitaire à Saskatoon, était l'orateur invité. En termes choisis, il harangua les élèves et le personnel enseignant de son Alma Mater.

:o:

Fête de la St-Jean-Baptiste

La fête champêtre projettée pour la célébration de la St-Jean-Baptiste fut remise et une journée de prières pour la France agonisante, fut proposée, au lieu. Cette décision fut rendue par la réunion conjointe de l'A.C.F.C. et la Société St-Jean-Baptiste, tenue dimanche dernier.

Le matin, une grand'messe solennelle sera chantée à la cathédrale après laquelle le Saint-Sacrement sera exposé pour toute la journée. Le soir aura lieu un concert, organisé par M. l'abbé Bérubé, au profit de la paroisse. La célébration ci-mentionnée aura lieu le 30 juin, le dimanche suivant cette fête patronale.

CARNET SOCIAL

Un bon nombre d'autos de Gravelbourg se rendaient à Laflèche, mercredi dernier pour la journée sportive.

* * *

M. John Culliton, professeur à l'Université McGill, Montréal, arriva dernièrement pour passer ses vacances avec sa mère, Mme J. J. Culliton.

* * *

Mlle Simone Fontaine partait pour St-Hyacinthe, dernièrement. Elle visitera sa soeur.

* * *

M. A. Couture, M. E. Milaire et autres de Meyronne, étaient en ville par affaires les jours derniers.

* * *

Mlle Louise Gérard, de Régina, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme P. Gérard.

* * *

M. S.-M. Bonneau, partait samedi pour Oshawa, Ont. En route, il visitera des parents à Winnipeg.

* * *

Mme A. Beaubien de Vancouver, C.-B., est en visite, en ce moment, chez M. et Mme A. Poirier.

* * *

M. le maire A. Huel, partait samedi dernier pour Rochester, E.-U. M. P. Huel et Mme Huel l'accompagnaient, par auto.

* * *

M. G. Soucy, étudiant à l'école technique de Saskatoon, arrivait cette semaine pour passer ses vacances avec ses parents, M. et Mme P. Soucy.

* * *

Mlles Laurette et Claire Amyot et quelques amis visitaient Mossbank et Assiniboia, cette semaine.

* * *

Le Rév. P. Fahrenbach, curé de Hodgeville était en ville par affaires, cette semaine.

* * *

Mlle Larose de Ferland, était en ville en visite cette semaine.

* * *

M. Horace Charbonneau de Butte, Montana, E.-U., visite actuellement sa mère, Mme O. Charbonneau.

* * *

M. et Mme Nap. Gaboury, Swan Lake, Man., visite actuellement le frère Gaboury au Collège Mathieu.

* * *

M. André Beauregard, fils de M. et Mme Arthur Beauregard, part ces jours-ci pour Régina où il doit entrer dans le service militaire.

* * *

M. Armand Adam, Val Marie, était en ville la semaine dernière.

* * *

M. et Mme Omer L'Heureux visitaient M. Nap. L'Heureux, mercredi dernier.

ACTIVITES SPORTIVES:

BALLE-AU-CAMP

Le 12 juin, le club local se rendait à Mankato où avait lieu un tournoi de balle-au-camp et dans lequel il prenait part. Le pointage de 5 à 4 était en faveur de Ferland.

* * *

Le 13 juin, le club local eut plus de chance lorsqu'il battit le club de Hodgeville avec une grande majorité de points, 13 à 1, au tournoi tenu à Shamrock. La chance se retourna contre lui cependant lorsqu'il fut battu par Kelstern avec un score de 8 à 1, au même tournoi.

* * *

Dimanche, le 16, à Gravelbourg Hodgeville gagnait sur le club local, une revenge sportive, avec une majorité de 3 points, le score étant de 6 à 3.

FERLAND

Le R. P. A. Joyal, O.M.I., inspecteur des écoles, était à Ferland la semaine dernière. Il rencontra les membres de l'Exécutif du Comité paroissial de l'A.C.F.C., visita les écoles de la paroisse et donna une soirée de vues françaises.

* * *

MM. les abbés Gérard Couture, Rosario Morin et Adrien Chabot du Séminaire Mazenod de Gravelbourg et MM. Léonard et Jean-Marie Morin du collège Mathieu sont venus passer leurs vacances dans leur famille.

* * *

M. et Mme Isaïe Chabot et leurs enfants, Rita, Anna-May, Thomas et Louis d'Eastside, Orégon, étaient les hôtes des familles Chabot et Fournier la semaine dernière. M. Isaïe Chabot n'avait pas revu son père et ses frères depuis onze ans.

* * *

MM. Adéodat, Georges et Arsène Lozière, Joffre Champigny et Léon L'Heureux de Willow-Bunch étaient à Ferland il y a quelque temps.

* * *

Il y a quelques jours M. et Mme Joseph morin conduisaient à l'hôpital de Gravelbourg leur bébé souffrant de la gorge.

* * *

M. et Mme A. Jalbert de Fir-Mountain étaient en visite chez M. et Mme Charles Fournier.

* * *

Les trois écoles de la paroisse fermaient leurs portes pour les vacances. Mlle Louise Caillé institutrice à l'école Ferland est retournée chez ses parents à Vonda.

* * *

De retour pour la vacance: Mlle Simone Chabot, institutrice au couvent de Laflèche, Mlles Yvette Chabot, Rolande Couture et M. Massé étudiantes au Couvent de Gravelbourg, MM. Arthur, Raymond et Paul Massé et Aurèle Dion, étudiants au Jardin de l'enfance de Gravelbourg.

* * *

M. et Mme Avila Chabot, MM. Rosaire et Adrien Chabot étaient à Swift Current par affaires la semaine dernière.

* * *

ECHOS DE MEYRONNE

Si ce n'était le spectre de la guerre dont la silhouette se dessine avec de plus en plus de précision chaque fois que nous allumons nos appareils récepteurs de radio, nous aurions tout lieu de nous réjouir. Nos gens tiennent en mains de très bons gages de vie tant au spirituel qu'au temporel. La foi de nos gens s'est manifestée particulièrement par l'assistance au mois de Marie et du Sacré-Coeur. La procession de la Fête-Dieu s'est déroulée avec une piété édifiante.

Au temporel "ça va", comme disent les blessés de Dunkerque. Une pluie de trente-quatre heures les 7, 8 et 9 juin a "douché" vigoureusement nos emblavures un peu en retard cette année. Bien que les rapports du département d'agriculture de Régina nous révèlent la présence de nombreuses sauterelles dans la région du sud-ouest de la province, nos habitants, malgré toute leur bonne volonté, n'ont encore rien découvert.

* * *

VA ET VIENT

Nous étions heureux de saluer de passage à Meyronne tout dernièrement M. Ovila Chabot accompagné de Mme et de plusieurs membres de leur famille.

* * *

Mlle Rose Landry de Ponteix passa une couple de jours en compagnie de sa soeur Mlle Jeanne Landry de Meyronne.

* * *

Lundi, le 17 juin, M. l'abbé Georges Thuot et sa mère Mme Arthur Thuot firent le voyage à Gravelbourg pour nous ramener nos deux collégiens, MM. Paul Thuot et Wilfrid Bouvier. Ces deux sortent d'une pénible période d'examens. M. Paul Thuot et M. Wilfrid Bouvier ont écrit les examens de Versification. L'un et l'autre sont optimistes quant au résultat et leur santé s'est maintenue bonne. La paroisse les revoit avec plaisir.

* * *

Nous sommes heureux de saluer le retour parmi nous de Mlle Marguerite Brière en vacances chez ses parents, M. et Mme Arthur Brière. Mlle Marguerite Brière termine un an et demi d'apprentissage comme garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde à Winnipeg.

* * *

Mardi, le 18 juin, MM. les abbés N. Poirier et P. A. Boudreau de Ponteix ainsi que MM. les abbés Elzéar Fortier de Val Marie, et Oscar Beaupré de Masefield étaient de passage au presbytère de Meyronne.

* * *

Mlle Antoinette Coleman de Frenchville est en visite de vacances chez les familles Paul et Arsène Bouvier, ses oncles et tantes. Mlle Coleman vient de terminer avec succès son année d'école normale à Moose-Jaw. Nos félicitations.

* * *

M. Wilfrid Douville, fils de Moïse Douville, est parti s'établir comme barbier au village de Val Marie. Nos meilleures chances de succès l'accompagnent.

* * *

Mlle Anne-Marie Couture de Gravelbourg était en visite chez les parents.

* * *

Mlle Fernande Fournier, garde-malade à Swift-Current en vacance chez ses parents.

M. Guy Girardin, garagiste à St-Boniface, est en visite de quelques jours dans sa famille chez M. et Mme Louis Girardin.

* * *

M. Jos. Girardin représentant local de la Cie I.H.C. vendit un tracteur Farmall au milieu du mois.

* * *

CATECHISME

Il y a catéchisme chaque dimanche après la messe pour les élèves qui ne suivent pas encore le cours de persévérance. M. le curé Moquin et M. l'abbé Georges Thuot ont charge du groupe français et anglais respectivement.

* * *

A. C. F. C.

Dimanche, le 16 juin, avaient lieu les élections du C.P. de l'A.C.F.C. Voici les membres du nouveau comité: Président: M. Alcime Bouvier (réélu); vice-président: M. Ernest Brisebois; secrétaire: Mme Yvonne Girardin. Nos félicitations aux membres élus de notre nouveau comité. Nous avons pleine confiance en eux.

Plusieurs questions intéressantes furent discutées à cette assemblée, la perception des contributions pour les examens de français fut fixée au premier beau dimanche suivant la réunion. Le C.P. se prépare sérieusement à recevoir la tournée du Patriote, en recueillant les abonnements. Nous avons le plaisir de compter parmi nos nouveaux abonnés M. et Mme Charles Ste-Marie de cette paroisse.

* * *

MERCI AUX REVERENDES RELIGIEUSES DE JESUS-MARIE

Nos religieuses enseignantes à l'école séparée du village vont nous quitter pour les vacances. La paroise leur exprime a reconnaissance pour tout le bien qu'elles font parmi nous. En plus de l'enseignement religieuse et profane qu'elles donnent à nos enfants, qui ne connaît toutes ces initiatives "d'à côté" que nos Révérendes religieuses entreprennent pour le bien général de la paroisse et le bon renom de notre école. A Mère St-Jean de Kenty, et à Mère Marie du Sacré-Coeur et à Soeur Ste-Julia nous souhaitons "bonnes vacances".

Lettre de S. E. le cardinal Hlond à S. E. le cardinal Villeneuve

PRYMAS POLSKI

Rome, le 9 mai 1940

Eminentissime Seigneur,

C'est non seulement par un agéable devoir de reconnaissance, mais avec un élan sincère du coeur que je vous remercie de tant de preuves d'amitié. Je viens de recevoir le magnifique volume commémoratif du Premier Congrès Eucharistique au Canada, auquel vous avez présidé, Eminentissime Seigneur, en tant que Légat a latere. J'ai parcouru avec admiration ces pages si riches et nombreuses, en les trouvant très édifiantes et instructives et en rendant grâces à Dieu. C'est du fond du coeur que je vous félicite de cette fête du Christ et de sa description commémorative, de l'envoi de laquelle je vous suis très reconnaissant. Ce beau volume sera l'un des premiers dans la nouvelle bibliothèque des Primats de Pologne, l'ancienne ayant été saccagée et pillée par les envahisseurs allemands.

Je vous remercie également, Eminence, de tant de preuves de bienveillance et de compassion pour ma Patrie martyre. J'en ai été profondément ému. Dans le numéro de l'"Action Catholique" que vous avez bien voulu me faire parvenir, j'ai pu suivre dans tous ses détails la manifestation solennelle du 14 mars dernier au Palais Montcalm, qui fut présidée par vous, Eminence, et dont le but était d'exprimer à la Pologne martyre la compassion de la nation canadienne. Vos paroles, Eminence, si bienveillantes et illustrées par vos souvenirs d'un voyage fait en Pologne m'ont profondément ému. C'est aussi avec un vif intérêt que j'ai pris connaissance des discours des autres orateurs et surtout celui de Monseigneur Camille Roy, Recteur de l'Université Laval; ainsi que des voeux formulés à l'unanimité par cette noble assemblée. Je vous remercie, Eminentissime Seigneur, de tout et en particulier des prières en faveur de la libération de la Pologne et c'est par votre entremise que je présente mes remerciements aux initiateurs de cette manifestation et à toute la nation canadienne.

Malgré les persécutions barbares dont la Pologne est victime sous le joug passager des envahisseurs, ma Nation a une foi inébranlable en la Providence qui ne manquera pas de la relever de cette catastrophe, au moyen de l'action concertée des peuples qui désirent assurer au monde des conditions d'existence dignes des hommes frères entre eux et fils d'un même Dieu.

Je baise vos mains, Eminentissime Seigneur, et je vous prie de croire à l'expression de mon plus profond respect.

Votre serviteur docile et dévoué en Jésus-Christ,

(Signé) † Auguste Card. HLOND.

Son Eminence Révérendissime
Le Card. Rodrigue VILLENEUVE, O.M.I., Archevéque de Québec.

Nouvelles

Prêts à l'Etat sans intérêts

OTTAWA — En vue des nombreuses demandes des citoyens canadiens qui désirent prêter au gouvernement de l'argent sans intérêt, le gouvernement du Canada a autorisé l'émission de certificats qui ne porteront pas intérêt. En faisant cette déclaration, M. J.-L. Ralston, ministre des Finances, a déclaré que plusieurs personnes l'avaient avisé qu'elles avaient des fonds disponibles pour le gouvernement pendant la durée des hostilités, et qu'elles ne désiraient pas recevoir d'intérêt de ces emprunts.

Le premier montant total qu'on est autorisé à émettre en ces certificats seront émis en forme nominative seulement, et ils peuvent être obtenus en toute coupure demandée. Ils ne seront pas négociables. Ils sont en cours de préparation en ce moment, et quand ils seront prêts, la distribution en sera faite par la Banque du Canada.

En cas normal, ces certificats échéront le 15 juin 1945, mais on a fait des prévisions pour les porteurs qui auront besoin de leur argent avant la date d'échéance. Ces porteurs pourront renvoyer leurs certificats pour rachat n'importe quand après six mois de la date d'émission.

ICI... ET LA-BAS...



(Boston Record).

CANDIDAT ARRETE

VANCOUVER — La police canadienne annonce que Gergus McKean, candidat communiste dans Vancouver-Est, aux dernières élections fédérales avait été arrêté en vertu de la loi des mesures de guerre.

NOMINATION DE M. R. LEGENDRE

OTTAWA — M. Roland Legendre, de Québec, avocat, vient d'être chargé de faire les enquêtes sur les accusations de partisanneries politiques lancées contre des employés du fédéral.



CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

MONTMARTRE

Mlle Aline Langlois est à l'hôpital de Régina depuis le 15; elle a subi une opération pour l'appendicite, et sera bientôt de retour chez ses parents M. et Mme Oscar Langlois.

* * *

M. Armand Labrèche, fils de M. et Mme Jos. Labrèche, a été passé une semaine à Saskatoon où il avait été délégué par le Club de "Grains Junior", comme recompense de ses succès. Il a visité l'Université et autres points intéressants de cette ville. Nos félicitations.

* * *

M. et Mme A.-T. Breton on séjourné deux semaines à Calgary, Banff, Jasper, Edmonton, Battleford et Gravelbourg.

* * *

M. Luc Tourigny et sa famille de Los Angelos, Cal., étaient de passage ici, ainsi que ses frères, Eloi et Henri de Wolseley, et son beau-frère W. Mailhot d'Odessa; après une absence de 21 ans. Il a visité ses nombreux parents et amis pendant plusieurs jours. Il est le frère de Mme Ernest O'Shaughnessy.

* * *

Mlle Cécile Perron, garde-malade à Régina, est en vacance chez ses parents.

* * *

M. Félix Messier fait d'importantes réparations à sa maison au village.

* * *

La pluie bienfaisante, qui est tombée sur la partie de la paroisse le 21, a assuré la récolte pour la moitié de la région. A quand le tour des gens du nord?

ST-BRIEUX

Il arrive, parfois, que certains événements, se succédant avec rapidité, enlèvent à une personne toute initiative, tout désir de continuer quelques travaux. Tel a été le cas, pendant ces trois dernières semaines, de votre correspondant.

Maintenant, le choc a fait son oeuvre, la résignation prend le dessus, l'espoir de meilleurs jours renait, l'ardeur de résister cède à la peur d'être anéanti.

Donc, quelques nouvelles du mois passé:

* * *

Mlle Clémence Bèsanger, fille de M. et Mme Michel Bésanger, nous quittait, dans sa 24ème année, après quelques mois d'une maladie maligne qu'essayaient d'enrayer nos trois sanatoria de la province. "La tuberculose pulmonaire".

Aux nombreux parents dans la paroisse, nous réitérons nos sincères condoléances.

* * *

En son temps, Mlle Estelle Bachand, maîtresse de musique, nous conviait à un récital à la salle paroissiale. C'était un dimanche, l'entrée était gratis et tous les élèves enfants de la paroisse y étaient à l'honneur.

Notre seule oreille n'est guère musicale et nous ne pourrions honnêtement critiquer la soirée. Cependant, nous notons que les applaudissements étaient tant nourris que répétés et les décors de l'estrade ainsi que les costumes de nos cantatrices en herbe faisaient voir avec quel goût délicat et quelle ferveur travailleuse, tous les artistes s'étaient dépensés. Grand merci à Mlle Bachand qui nous faisait ses adieux et pour qui Francis Roy, dans son adresse pleine de reconnaissance, disait des mots sensibles et vrais.

Depuis, Mlle Bachand quoique jeune encore a affronté la vie à deux. Son mariage célébré le 17 juin à St-Brieux donnait voie à quelques réjouissances de noces ordinaires et extraordinaires. A M. et Mme Paul Nessman, nos meilleurs voeux de bonheur et de félicité.

* * *

Les pluies de juin ont quelque peu saturé le terrain; cependant la réserve d'humidité n'est pas énorme et toute pluie à venir sera des plus bienvenues, quoique le correspondant voudrait avoir de bonnes routes pour ses différents voyages.

* * *

Les grains poussent, les jardins se rafistolent malgré la gelée de la semaine dernière. Nous devrions donc avoir notre part de récoltes.

* * *

Le Père Jos. Rivard, P.S.M., notre curé-voyageur, et M. Jérémie Aubin, notre marguiller-en-chef, sont en ce moment sur les côtes du Pacifique. Les dernières nouvelles annonçaient qu'ils "étaient aux oiseaux".

Nous osons prétendre que leurs récits de belles choses vues dans leur voyage et leurs multiples visites dans certaines paroisses, les inciteront à vouloir faire des améliorations dans notre propre paroisse, améliorations si nécessaires de nos temps, tant demandées, et, d'après les instigateurs, si peu coûteuses.

* * *

Dimanche prochain aura lieu le concert des enfants d'école du village. Ce concert est annuel, écouté par une foule de paroissiens, et les profits nets vont à la Croix Rouge. C'est donc un devoir que d'y assister en nombre.

* * *

Le 14 juillet, notre fête annuelle sera célébrée à St-Brieux. Cette année les officiers de la Croix Rouge participeront aux recettes après nous avoir pleinement secondés. Nous adressons ici une invitation toute cordiale à nos voisins assez fortunés pour avoir des autos. L'oeuvre a un double but cette année: La conservation de notre langue et de notre race, le secours aux réfugiés, blessés et malades.

WAUCHOPE

Le 19 juin, Wauchope avait son pique-nique annuel et célébrait sa fête patronale. Grand'messe le matin par le Curé et sport dans l'après-midi. Température idéale et bon nombre de visiteurs et d'amis. Les prix de balle au camp allèrent à Sherwood N.D. 1er prix: Alida et Glenardale. L'arbitre était le père Heiz de Mohall N.D. Mgr Bois et le Père Ferland étaient de la fête. Egalement le juge McFadden de Arcola.

Dans la soirée, il y eut une séance, une partie des recettes allèrent à la Croix Rouge. Belle soirée et salle comble.

* * *

Le Père Thenessen de Seddley était de passage la semaine dernière en visite chez le Curé.

*

Wauchope s'est embellie de trottoirs neufs.

* * *

Ont fait leur première communion le 21. Rita Hardy, Elise Rogg, Marguerite Isabey, Maurice Lemaire, Paul Laval, Emile Gervais, Emile Couture, Adolphe Wilcotte, Eugène Landry, et Noël Raimbault.

* * *

Baptisés dernièrement un couple de jumeaux, enfants de M. et Mme Bob Richardson. Parrains et marraines: Mad Vve Richardson et Emile Lemee, M. et Mme Beriault. Noms des enfants: Robert Adolphe et Jean William.

DELMAS

Plus de soixante de nos enfants des écoles du vilage et de la campagne ont pris part au Concours de français cette année. Nos remerciements vont aux dévouées maîtresses qui ont préparé ces enfants à ces examens, au secrétaire local de l'A.C.F.C., Robert Poulin et aux nombreux surveillants qui ont donnée leur temps et leurs services au cours de la période d'examen.

* * *

Mlle Henriette Prince de Delmas est de retour de Saskatoon où elle a suivi son cours d'Ecole normale. Nos félicitations à cette demoiselle d'avoir été du nombre de ceux et de celles qui ont passé sans examen, que ses anciennes institutrices acceptent leur part de félicitations.

* * *

Plusieurs paroissiens de Delmas se sont rendus à North Battleford, dimanche le 9 juin pour assister à la cérémonie de graduations des élèves de musique. Mlles Bernadette Richard et Marie Best, de Delmas furent à l'honneur à cette occasion. Nos félicitations.

* * *

Ce même jour, réception de Mesdames Albert Laflamme, Joseph Bellavance, Charles Hamel et Emile Michaud dans la congrégation des Dames de Ste-Anne.

* * *

Dimanche le 16, Heure Sainte solennelle dans l'église de Delmas à 3 heures de l'après-midi, pour la victoire des Alliés et la paix. L'assistance était nombreuse et fervente.

* * *

Les travaux pour trouver du gaz à cinq milles au sud-est de Delmas continuent régulièrement. L'espoir est grand. Les pluies récentes ont grandement stimulé la craissance des récoltes. Elles sont passablement belles.

* * *

M. Fr. Poulin du village vient d'aggrandir son magasin général. Il doit aussi aggrandir sa résidence.

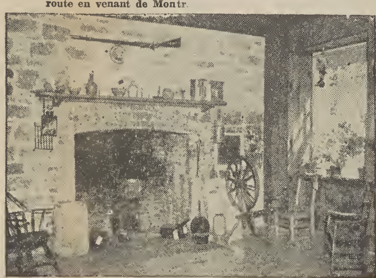
* * *

De passage à Delmas, le 14 juin, le R. P. Etienne Bernet-Rollande, O.M.I., jeune missionnaire français, en charge des missions indiennes autour du Lac-la-Biche, pour aller défendre sa patrie. Nos prières l'accompagnent.



(Photo LPS)

C'est à Carillon que Dollard vécut sa magnifique épopée; on y a élevé un musée qui, en plus des souvenirs se rattachant au héros du Long Sault, contient tout ce qui se rapporte à la petite histoire du comté d'Argenteuil. Ci-dessus, le musée comme on le voit de la route en venant de Montr.



(Photo LPS)

Cet âtre, ce vieux mobilier, cette atmosphère d'il y a deux cents ans, lors de l'époque française au Canada, se trouvent dans une des salles du Musée historique de Carillon qui vient d'être rouvert au public.

Nouvelles

Avis aux Italiens du Canada

OTTAWA — La Gendarmerie royale du Canada a lancé, un avertissement significatif à tous les Italiens et les Allemands habitant le Canada. La police fédérale leur a enjoint de s'inscrire sans tarder auprès des 2,700 registraires d'étrangers ennemis, dont les bureaux parsèment le pays de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique.

D'ailleurs la loi exige — et on ne permettra à personne de s'y soustraire — que tous les individus de plus de 16 ans, d'origine italienne ou allemande, s'inscrivent auprès des autorités. Cela ne veut pas dire cependant qu'on les internera d'emblée dans les camps de concentration réservés aux nationaux ennemis. Non seulement les sujets italiens et allemands doivent s'enregistrer, mais encore les personnes d'extraction italienne ou allemande dont les certificats de naturalisation ne datent qu'à partir du 1er septembre 1929 — soit en fait dix ans avant l'entrée en guerre du Canada l'automne dernier. Des avis en langue italienne et en langue allemande seront affichés dans tout le Canada, ordonnant aux Italiens et aux Allemands résidents de s'inscrire sans tarder.

POUR LOGER LES SUSPECTS ITALIENS

OTTAWA — On a construit de nouvelles bâtisses au camp d'internement de Petawawa pour y recevoir les italiens suspects depuis la déclaration de guerre de l'Italie.

100,000 REFUGIES?

TORONTO, — D'après les renseignements reçus de toutes les parties du pays, 100,000 enfants pourront être immédiatement accueillis au Canada, a déclaré Miss Margaret Hyndman, C. R., directrice de l'enregistrement volontaire des femmes canadiennes. Ces enfants viendront des zones de guerre.

LA GESTAPO RECHERCHAIT LA PRINCESSE

MONTEBELLO, Québec, — C'est pour échapper aux tentacules de la Gestapo allemande que la princesse Juliana da Hollande et ses deux filles, les petites princesse Béatrice et Irène, âgées respectivement de deux ans et de neuf mois, seraient venues se réfugier au Canada. En effet on a appris dans l'entourage très intime de la princesse que son nom ainsi que ceux de ses deux enfants "avaient été placés récemment sur la liste noire de la Gestapo."

L'Alberta veut se protéger contre la cinquième colonne

EDMONTON — Le gouvernement de l'Alberta insiste auprès du Fédéral pour porter de 250 à 1,000 le nombre des hommes préposés à la surveillance des activités de la Cinquième Colonne.

C'est la résolution à laquelle ont abouti les représentants du District militaire No. 13, composés du Premier ministre Aberhart, du Cabinet provincial, lu lieutenant-col. W.-F. Hancock, assistant-commissaire en Alberta pour la R.C.M.P., de G.-B. Henwood, C.-R., député du procureur général, et de W.-R. McLaren, président de la branche albertaine de la Canadien Legion.

Les anciens combattants avaient proposé à la réunion d'organiser un corps de défense à même les 5,000 vétérants de la guerre qui ont domicile en Alberta, et de leur confier le soin de coopérer avec la police dans la lutte contre toute activité subversive.

Si pareil groupe de volontaires était autorisé, rien de plus facile, croit-on, que de le faire entrer dans le plan de la défense nationale le jour où on le souhaiterait.

LA CONSCRIPTION....

(Suite de la page 4)

natorial pour fournir des fonds à la compagnie Ford de façon qu'elle produise en masse des moteurs d'amoerate de la Virginie) d'approuver vions sur ordre du gouvernement.

4—Refus du sénateur Holt (déla loi du président Roosevelt pour l'envoi de navires de Croix-Rouge dans les zones de combat.

5—Approbation par la Chambre du projet Roosevelt de s'opposer à tout transfert de colonies étrangères situées en Amérique d'une puissance à une autre en raison de la guerre.

Le projet de service militaire obligatoire se diviserait en quatre catégorie: armée active, armée auxiliaire, production d'armements, conservation des ressources.

Le service serait d'une année. Le président Roosevelt croit que ce serait une excellente année de discipline pour les jeunes Américains.

L'amiral Stark qui a réclamé et fait approuver son projet de dépense de $4 milliards pour l'organisation de la plus grande flotte du monde demanderait des crédits immédiats de $175 millions pour commencer la construetion des navires.

EXAMENS DE FRANCAIS DE L'A.C.F.C.

Dons reçus:

Docteur Laurent Roy, Président-général de l'A.C.F.C, Régina	10.00
Honorable Sénateur Arthur Marcotte, Ponteix	10.00
Le C. P. de l'A.C.F.C., Cochery	2.00
Monsieur l'abbé J.-A. Vachon, Coderre	2.00
Le C. P. de l'A.C.F.C., Coderre	9.70
Le C. P. de l'A.C.F.C., Courval	3.70
Le C. P. de l'A.C.F.C., Willow-Bunch,	14.55
Monsieur H. Bru, Jackfish-Lake	2.00
Le C. P. de l'A.C.F.C., Jackfish-Lake	4.50
Le C. P. de l'A.C.F.C., Radville	5.00
Le C. P. de l'A.C.F.C., Marcelin	5.25
Les institutrices et élèves de l'école du village, Domrémy	6.00
Ecole Dinelle, Saint-Denis	.95
Ecole du village et couvent, Willow-Bunch	5.00
Couvent de Forget	3.00
Ecole Brightside, Saint-Front	.50
Ecole du village et couvent, Bellegarde	2.00

A l'occasion des prochains examens de français, l'Association Catholique Franco-Canadienne tend la main a tous ses amis en faveur de l'oeuvre vitale de l'enseignement du français.

Elle offre ses plus vifs remerciements aux bienfaiteurs dont les noms paraissent ci-dessus et souhaite qu'ils trouvent de nombreux imitateurs.

Les offrandes seront reçues avec reconnaissance au

Secrétariat de l'A.C.F.C.,
Vonda, (Sask.).

La Saint-Jean-Baptiste à Zénon Park, Dimanche le 30 juin